

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

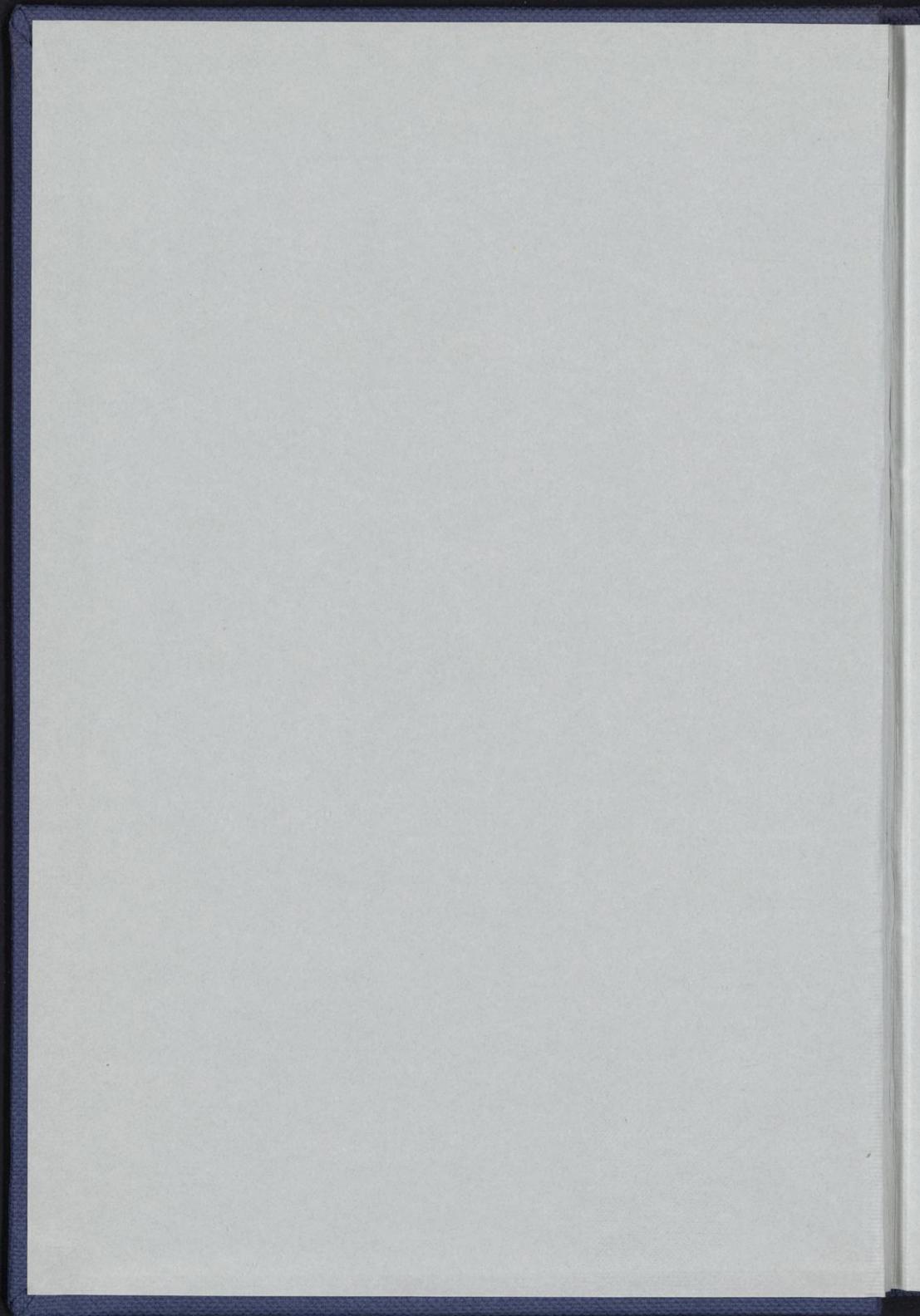
4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

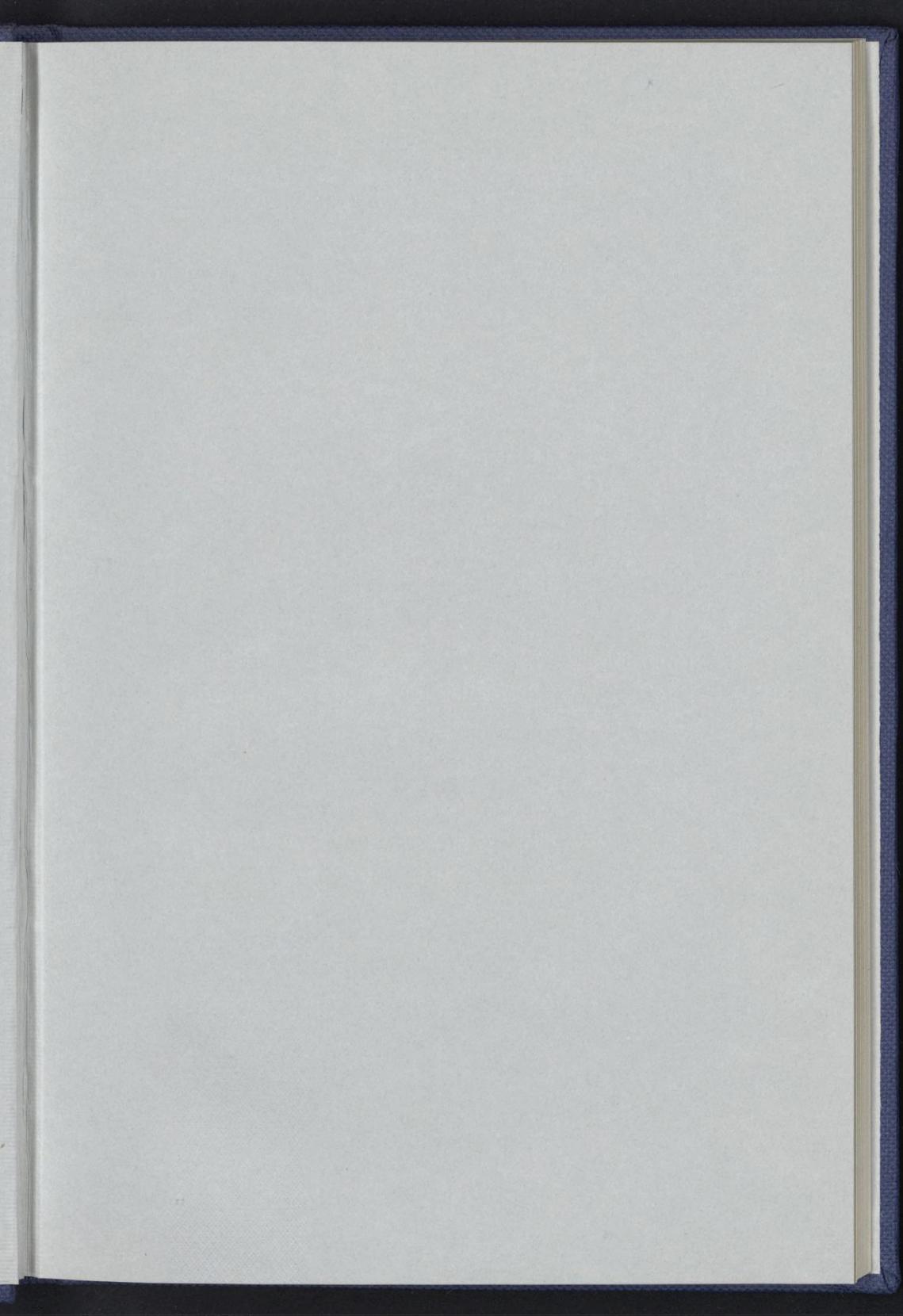
5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

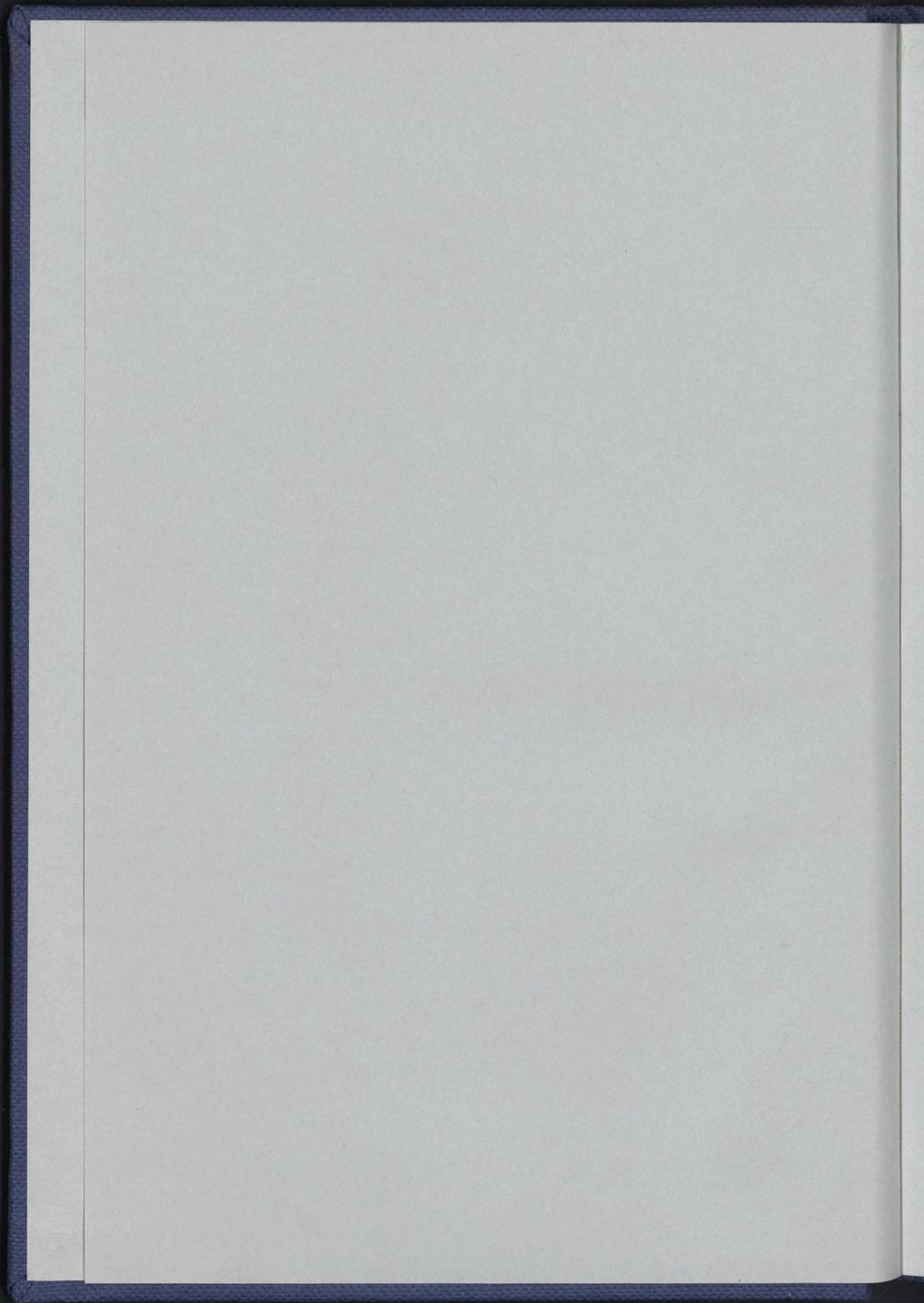
6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

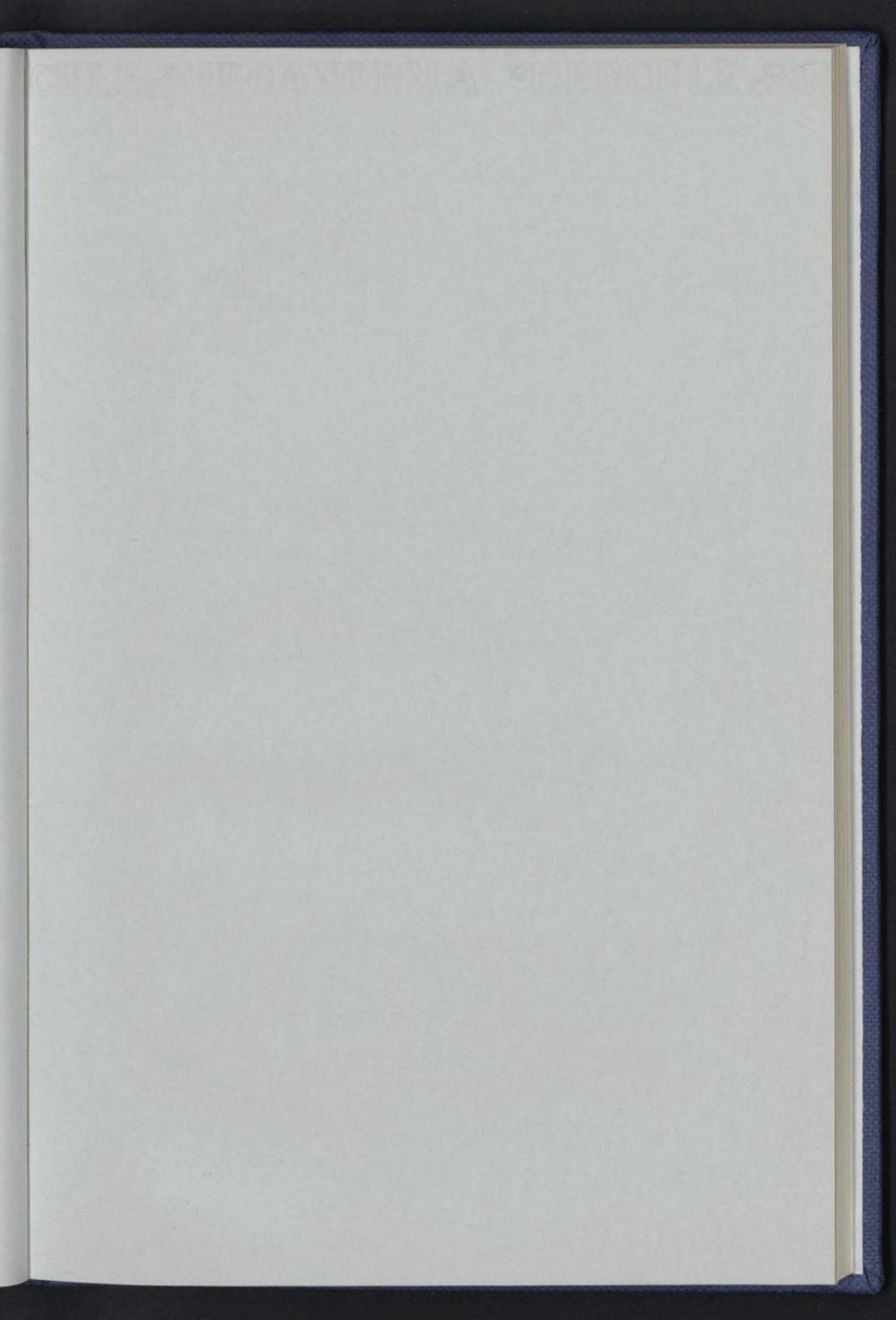
NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

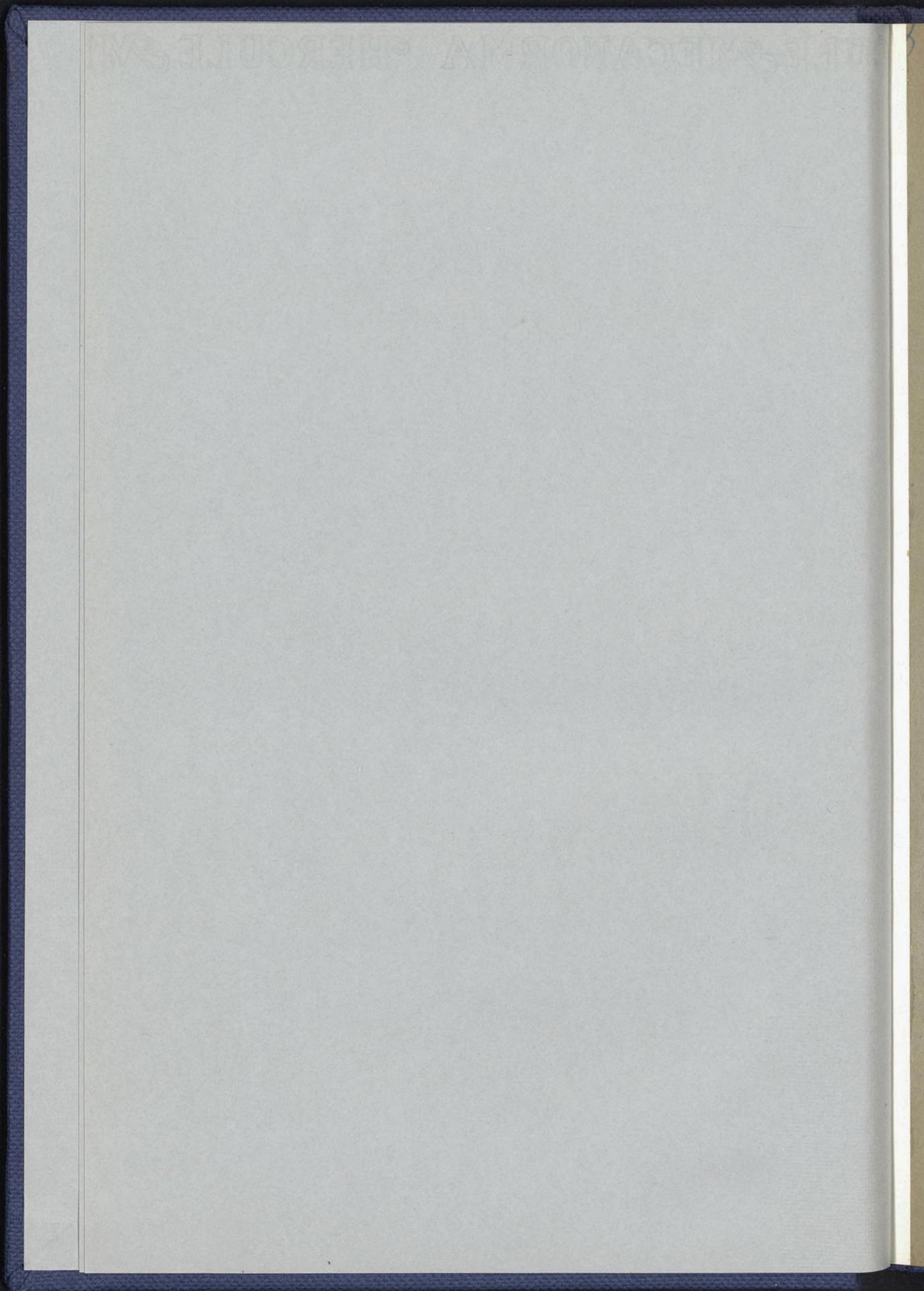
Auteur(s)	Exposition internationale. 1905. Liège. Section française
Auteur(s) secondaire(s)	Piel, Léon-Paul (1862-19..) ; Rannaz, François (1869-19..) ; France : Ministère du commerce et de l'industrie (1906-1913)
Titre	Classes 95 et 96. Rapports
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger : M. Vermot éditeur, 1908
Collation	1 vol. (108 p.) : ill. ; 28 cm
Nombre de vues	122
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 635 (1)
Sujet(s)	Exposition internationale (Liège ; 1905) Bijoux -- Commerce -- 1870-1914 Horlogerie -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles Machines & instrumentation scientifique Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	27/04/2023
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/112331599
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE635.1











8° Rue 635-1)

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

EXPOSITION
UNIVERSELLE & INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSES 95 et 96



RAPPORTS

PAR

M. LEON-PAUL PIEL | M. FRANÇOIS RANNAZ

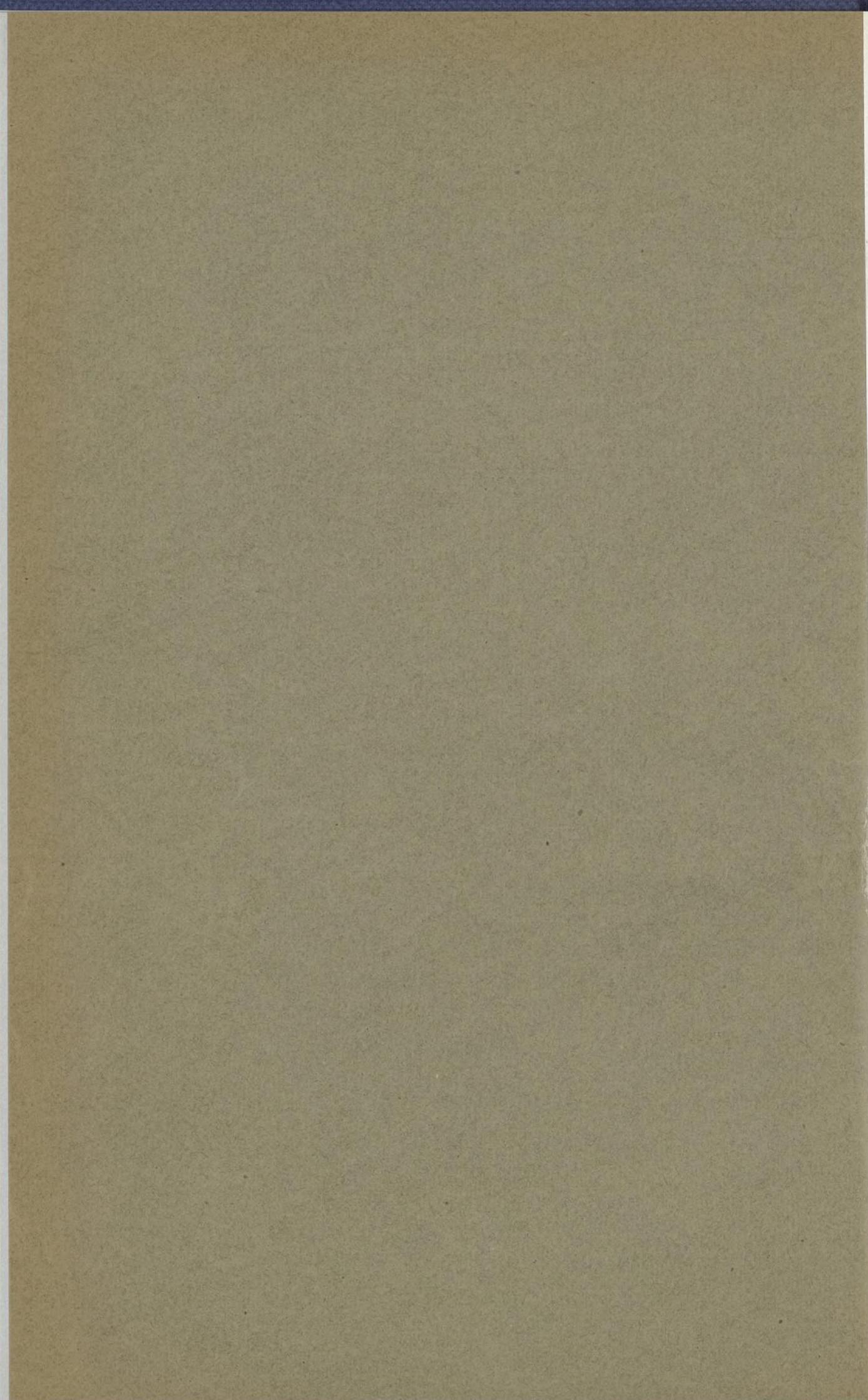
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

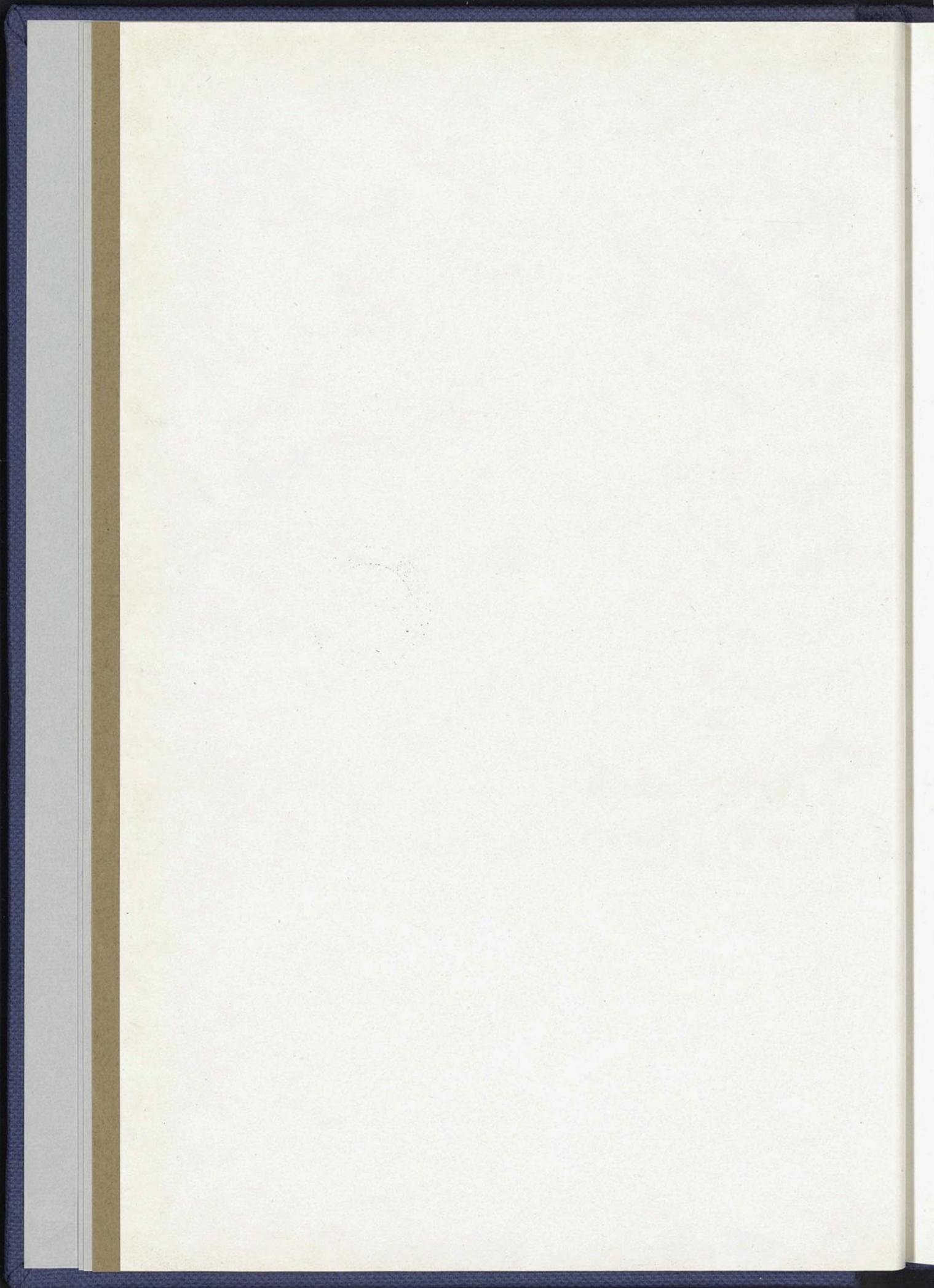
Bourse du Commerce, rue du Louvre

1908

M. VERMOT, ÉDITEUR



EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905



8° Zee 635- (1)

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

EXPOSITION

UNIVERSELLE & INTERNATIONALE

DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSES 95 et 96



RAPPORTS

PAR

M. LÉON-PAUL PIEL | M. FRANÇOIS RANNAZ

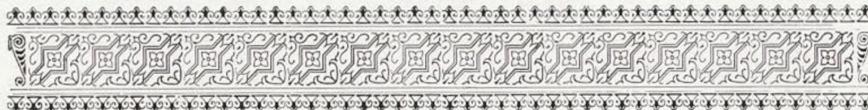
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bourse du Commerce, rue du Louvre

1908

M. VERMOT, ÉDITEUR



CLASSES 94, 95, 96

Orfèvrerie, Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie

JURY

La Classe 95 comprenait la joaillerie, la bijouterie fine or et argent, la bijouterie imitation, les objets d'art, les pierres précieuses et les pierres fausses, enfin tous les produits, qui, dans cette industrie, concourent à sa fabrication.

En effet, et c'est là une de ses plus précieuses ressources, les éléments les plus variés peuvent être utilisés dans cette fabrication si complexe, depuis les métaux les plus précieux, les pierres les plus rares, jusqu'aux matières les plus communes.

La Section de la Bijouterie-Joaillerie a toujours eu le privilège d'attirer et de charmer la masse des visiteurs. A plus forte raison en était-il ainsi, quand elle se trouvait placée, comme à Liège, dans les Sections belge et française, avec l'Orfèvrerie et l'Horlogerie.

Il arrive trop souvent, dans la plupart des Expositions, que les Classes les plus disparates sont confondues dans les différentes Sections, de sorte que le visiteur a parfois de la peine à s'y reconnaître et à y découvrir les produits qui l'intéressent spécialement. Il y a donc lieu de féliciter les organisateurs des Sections d'avoir prévu et évité cet inconvénient à Liège.

Avant de procéder à leurs opérations, les membres du Jury des Classes 94, 95 et 96 (orfèvrerie, bijouterie-joaillerie et horlogerie), appartenant au Groupe XV, se réunirent en un seul Comité.

Il fut décidé que chacune des Classes serait représentée dans le bureau de ce Groupe unique par un ou deux vice-présidents et qu'un seul président serait nommé pour les trois Classes réunies.

Sur la proposition de M. RYZIGER, Jacques, de Bruxelles, M. Aucoc, Louis, ancien président du Jury de l'Exposition internationale de Paris en 1900, fut élu président à l'unanimité.

On désigna ensuite un rapporteur général, outre le rapporteur spécial de chacune des Classes du Groupe.

Qu'il nous soit permis, dès à présent, de rendre hommage ici à l'aimable courtoisie de Messieurs les jurés belges et de leur exprimer toute notre gratitude. Nous ne saurions oublier l'empressement avec lequel ils ont mis leur élégant salon à notre disposition pour nos délibérations quotidiennes.

Nous nous garderons également d'omettre de constater que l'harmonie la plus complète n'a pas cessé de régner un seul instant entre tous les membres du Jury, au cours de leurs délicates opérations.

Grâce à l'autorité incontestée de son très distingué président et à l'impartialité consciencieuse du Jury, nous croyons que toutes les récompenses ont été attribuées, à la satisfaction de tous, selon les mérites de chacun des exposants.





COMPOSITION DU JURY

Bureau

MM. Aucoc, Louis, bijoutier-joaillier, président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, président, Classe 95 (France).

RYZIGER, Jacques, industriel, juge au tribunal de Commerce, président de la Chambre syndicale des métaux précieux et de l'horlogerie, à Bruxelles, vice-président, Classe 95 (Belgique).

CAGLI, Benvenuto, commandeur, joaillier-orfèvre, à Rome, vice-président, Classe 95 (Italie).

GIRARD-GALLET, Constant, président de la Chambre cantonale de Commerce, de la firme Girard-Perregaux, à La Chaux-de-Fonds, vice-président, Classe 96 (Suisse).

PONTUS, Raoul, capitaine d'artillerie, adjoint d'état-major, directeur de la revue « Chine et Belgique » à Bruxelles, secrétaire-rapporteur du Groupe, Classe 95 (Chine).

DEBAIN, Alphonse, orfèvre, à Paris, rapporteur de la Classe 94 (France).

PIEL, Léon-Paul, président de la Chambre syndicale des fabricants de bijouterie et orfèvrerie fantaisie, à Paris, rapporteur de la Classe 95 (France).

RANNAZ, François, fabricant d'horlogerie, à Cluses (Haute-Savoie), rapporteur de la Classe 96 (France).

Jurés titulaires

MM. HEINRICH-STRAUSS, ancien joaillier, à Berlin, Classe 95 (Allemagne).

ADLER, Adolphe, diamantaire, membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie, à Anvers, Classe 95 (Belgique).

ADAM, Henri, fabricant d'horlogerie, à Bruxelles, Classe 96 (Belgique).

HARDY, Fernand, joaillier-orfèvre, à Liège, Classe 94 (Belgique).

HOOSEMANS, Philippe, bijoutier-orfèvre, à Bruxelles, Classe 95 (Belgique).

WOLFERS, Philippe, joaillier-orfèvre, à Bruxelles, Classe 96 (Belgique).

CLOSSON, ingénieur, directeur de la Société « La Chine », à Bruxelles (Chine).

BEAUDOUIN, Antony, bijoutier-joaillier, à Paris, Classe 95 (France).

LEROY, Louis, fabricant d'horlogerie, à Paris, Classe 96 (France).

GROSFILS-MASSONI, consul de Belgique, à Lucques, Classe 95 (France).

UTTINI, Eugène, ingénieur, à Bruxelles, Classe 95 (Italie).

ANDO, Jubei, fabricant de cloisonné, à Nagoya, Classe 94 (Japon).

HAMMER, joaillier, à Bergen, Classe 95 (Norvège).

MICHAUX, Edmond, à Anvers, Classe 95 (Perse).

NOWOSSELSKY, N., chambellan, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg, Classe 95 (Russie).

GILLET, Camille, ingénieur, docteur ès-sciences et professeur de chimie, à Verviers, Classe 95 (Section internationale).

BARBEZAT-BAILLOT, C., au Locle, Classe 96 (Suisse).

COURVOISIER-GUINAND, le colonel Louis, président du Syndicat des fabriques de montres, de la firme Courvoisier frères, à La Chaux-de-Fonds, Classe 96 (Suisse).

- MM. HOFMANN, de la firme Brandt et Hofmann, à Bienne, Classe 96 (Suisse).
SCHILD, Théodore, de la firme Schild frères, à Granges, Soleure, Classe 96 (Suisse).
NECHET BEY, ingénieur, à Bruxelles (Turquie).

Jurés suppléants

- FALLON, Paul, joaillier-orfèvre, à Namur, Classe 94 (Belgique).
STASSE, Nicolas, joaillier, à Bruxelles, Classe 95 (Belgique).
WYSMAN, H., directeur de l'École professionnelle d'art appliqué à la bijouterie, à la joaillerie et à la ciselure, à Bruxelles, Classe 95 (Belgique).
LEVY, Paul, fabricant d'horlogerie, à Besançon, Classe 96 (France).
RANNAZ, François, fabricant d'horlogerie, à Cluses (Haute-Savoie) Classe 96 (France).
ROUZÉ, Gustave, bijoutier, à Paris, Classe 95 (France).
ASSANDRO, Cesare, attaché au Commissariat italien, à Liège, Classe 95 (Italie).
WATANABE, Toshio, ingénieur des mines, professeur-adjoint à l'Université de Tokio, Classe 94 (Japon).
VAN HEMELRYCK, François, à Anvers, Classe 95 (Perse).
DUCOMMUN, Georges, au Locle, Classe 96 (Suisse).

Par application de l'article 7 du Règlement du Jury, les exposants de la Classe 95 dont les noms suivent, étaient placés hors concours, en leur qualité de jurés :

- MM. ADLER, Adolphe, à Anvers (Belgique).
AUCOC, Louis, à Paris (France).
ANTHONY, Emile et WOLFERS frères, à Anvers (Belgique).
BEAUDOUIN, Antony, à Paris (France).
FALLON et fils, à Namur (Belgique).
HAMMER, à Bergen (Norvège).
HARDY, Fernand et WOLFERS frères, à Liège (Belgique).
HOOSEMANS, Frans, à Bruxelles (Belgique).

MM. PIEL frères, à Paris (France).

ROUZÉ, Gustave, à Paris (France).

RYZIGER, Gustave et fils, à Bruxelles (Belgique).

VAN HEMELRYCK, Jacobs, à Anvers (Belgique).

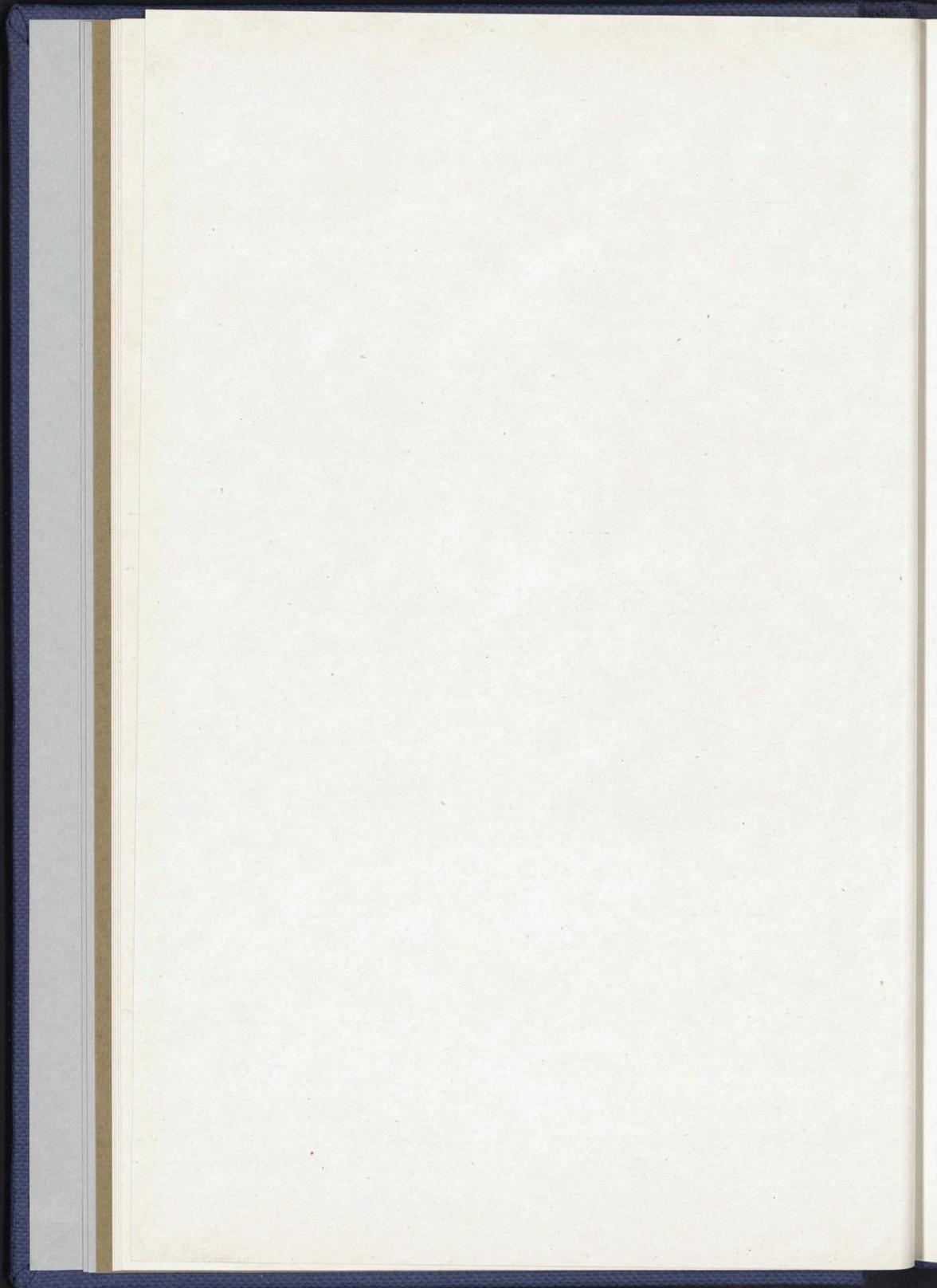
WOLFERS frères, à Bruxelles (Belgique).

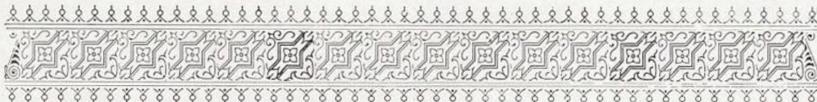
Les autres membres du Jury exposaient dans les Classes 94 et 96 ou bien n'étaient exposants dans aucune autre Classe.



CLASSE 95

Joaillerie et Bijouterie





CLASSE 95

Joaillerie et Bijouterie

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Si la bijouterie et la joaillerie ont eu un incontestable succès à l'Exposition internationale de Liège, on peut affirmer sans crainte, que c'est principalement grâce à la participation si remarquable de la France et de la Belgique.

Les collections merveilleuses que renfermaient ces deux Sections, attestait hautement les efforts accomplis par la plupart des exposants, dont le nombre, cependant, était relativement peu considérable.

Mais la France et la Belgique étaient représentées, on peut le dire, par une élite de fabricants. Et ils avaient eu à honneur d'exposer des œuvres tout à fait exceptionnelles, tant au point de vue artistique qu'intéressantes par leur nombre et par leur richesse.

Pourquoi, par contre, l'Allemagne avait-elle cru devoir, pour ainsi dire, demeurer presque complètement étrangère à cette Exposition ? D'où provient l'abstention totale de l'Angleterre et

de l'Amérique ? Nous n'avons évidemment pas à en rechercher la cause, et nous ne pouvons, ici, que regretter sincèrement une pareille indifférence chez nos concurrents allemands, anglais et américains.

Les grandes Expositions internationales, en effet, sont des tournois pacifiques qui n'ont d'utilité pratique et d'heureux résultats, qu'autant que toutes les nations qui y sont conviées s'y font représenter.

Le grand attrait et le but essentiel d'une Exposition internationale ne sont-ils pas, avant tout, de mettre en parallèle tous les produits du Commerce et de l'Industrie du monde entier ?

Il faut donc déplorer que le Jury de Liège n'ait pas eu sous les yeux tous les éléments désirables d'appréciation.

Ce fait, d'ailleurs, a déjà été constaté à des Expositions antérieures ; on dirait même que les abstentions se font plus nombreuses à mesure que les Expositions sont plus fréquentes et qu'une certaine lassitude s'empare des industriels, naguère plus empressés à y apporter leur concours.

Quoiqu'il en soit, les deux Sections belge et française ont été, à Liège, extrêmement brillantes.

Le succès de la Section française particulièrement a été tel, qu'on pourrait le considérer comme un triomphe, si les abstentions signalées plus haut, à propos des Sections étrangères, ne devaient, assurément, en atténuer l'importance.

Il ne nous appartient pas de refaire ici un résumé d'histoire rétrospective de la bijouterie et de la joaillerie.

Ce travail a été fait maintes et maintes fois déjà. Nous voudrions, cependant, rechercher brièvement quelle a pu être l'influence de l'art ornemental contemporain sur les productions de la Classe 95.

Or, il faut remonter à une quinzaine d'années à peine, pour trouver nettement caractérisées les premières tentatives de ce mouvement dans les arts décoratifs.

Le bijou devait, dès le début, en subir l'heureuse influence, grâce aux artistes admirables, au nombre desquels il faut toujours citer, en premier lieu, Lalique, le maître incontesté.

Les premières manifestations de cette évolution artistique se produisirent aux salons de la Société des Artistes français et de la Société Nationale des Beaux-Arts, ainsi qu'à l'Exposition Universelle, en 1900.

La bijouterie et la joaillerie prirent alors un essor nouveau, en dépit de l'opposition de quelques fabricants obstinément attachés au culte de la tradition et du passé. Mais un grand nombre n'en suivit pas moins le mouvement indiqué.

Quelques-uns surent heureusement traduire les impressions que l'étude attentive de la nature leur avait fait éprouver. Ils donnèrent à leurs œuvres un caractère d'originalité qui conquit vite le public. D'autres, par l'inédit de l'inspiration, par la combinaison ingénieuse des lignes, par l'harmonie des couleurs et par l'heureux emploi d'éléments nouveaux, créèrent des modèles qui provoquèrent souvent l'admiration des connaisseurs.

Il faut reconnaître, cependant, que certains — malheureusement plus fabricants qu'artistes — voulaient produire beaucoup, sans se donner la peine qu'exige toute œuvre sortant de la banalité. Ils ne réussirent, la plupart du temps, qu'à livrer au public des objets sans goût, d'où les notions même les plus élémentaires du dessin semblaient bannies. La ligne pouvait en être parfois apparemment gracieuse, mais il y manquait cette construction rationnelle, ce je ne sais quoi de précis et de fini, qu'on ne peut donner à une œuvre qu'après de longues et laborieuses études.

Puis, l'art décoratif se laissa bientôt envahir par une ornementation d'origine allemande qui, sous l'étiquette de style moderne, tirait bien son inspiration de la nature, mais en la déformant et en y adaptant toutes sortes de contours et de formes qui n'ont que des rapports très éloignés avec elle.

Ce fut alors un véritable déluge d'extravagances et de bizarries dans l'art de la bijouterie fine et imitation, aussi bien que dans celui de l'ameublement et de tous les autres arts industriels.

La plupart des amateurs y renoncèrent vite, et la clientèle elle-même qui achète le bijou courant, réclama autre chose. De là, à n'en point douter, l'arrêt que subit actuellement l'art ornemental, principalement en France.

La bijouterie et la joaillerie reflétaient bien, à l'Exposition de Liège, cette situation indécise. Les différents efforts que le Jury a été appelé à examiner nous ont apporté, à ce point de vue, de précieuses indications.

Soit que le joyau se prête moins que le bijou à l'art moderne, soit que sa clientèle l'en ait détourné davantage, le joaillier,

fabriquant autant qu'artiste, y a à peu près complètement renoncé. Il a préféré exposer des œuvres inspirées des styles du passé, notamment du Louis XVI. Toutefois, nous devons le reconnaître, tout en revenant de préférence au style le plus pur et le plus gracieux du XVIII^e siècle, le joaillier s'est appliqué souvent à le moderniser ; et il a obtenu parfois, ce faisant, les plus heureux résultats.

Il nous a semblé, d'autre part, que la pierre joue dans la joaillerie un rôle de plus en plus prépondérant, et cela même quelquefois, au grand détriment de l'art décoratif. Cette tendance, facile à constater, doit être attribuée, pensons-nous, au goût plus prononcé aujourd'hui que jadis d'une partie de la clientèle riche pour les objets de prix offrant, avant tout, une valeur élevée en eux-mêmes, en dehors de toute idée artistique.

Le retour à l'interprétation des styles anciens s'est manifesté dans la bijouterie d'une façon moins sensible que dans la joaillerie. Il serait, du reste, très regrettable que cette impulsion de l'art ornemental contemporain, si puissant pendant quelques années, devint stérile et qu'il ne s'en dégageât pas une méthode d'enseignement profitable à l'art décoratif.

Nous avons eu l'occasion de constater à Liège, que plusieurs exposants français et belges, comme MM. Fouquet, Téterger, Wolfers et quelques autres, ont persévétré dans cette voie. Nous ne devions pas l'oublier.

Respectueux des principes essentiels du génie qui sont la précision et la clarté, ils se sont inspirés aux sources mêmes de la nature ; et ils ont exposé des œuvres d'une valeur artistique indiscutable.

Certes, il faut s'affranchir de toute influence japonaise et allemande ; ou, du moins, il faut savoir ne pas retenir autre chose de l'art japonais que l'exemple qu'il nous donne de représenter la nature telle qu'elle est.

Ce n'est pas, non plus — qu'on nous permette de le dire — en étudiant exclusivement l'art ancien que les artistes et les artisans modernes trouveront du nouveau.

Ils doivent aussi s'inspirer de la nature. N'est-ce pas à cette source intarissable, d'ailleurs, qu'ont puisé les maîtres anciens pour produire leurs plus belles œuvres ? Ce sera également dans la nature que nos artistes contemporains trouveront

toujours des documents capables de leur inspirer des œuvres qui n'en seront pas moins marquées, par leur cachet et par leur beauté, au sceau de leur originalité personnelle.

Les styles anciens — nous ne le nions pas, tant s'en faut — ont leur incomparable valeur. Il sera donc toujours extrêmement intéressant, aussi bien au point de vue artistique qu'au point de vue commercial, de les étudier et de les reproduire, tout en tenant compte, quand il s'agit de la bijouterie-joaillerie en particulier, des caprices et des changements que la mode fait naître et se renouveler sans cesse.

La grande erreur de certains de nos artistes décorateurs contemporains, à notre avis, c'est d'avoir voulu créer de toutes pièces un style moderne, alors surtout que les conditions actuelles de notre société, du moins en France, semblaient se prêter mal à cette tentative.

Nous ne croyons pas, cependant, que les efforts prodigieux qui ont été accomplis ces dernières années aient été complètement perdus.

C'est pourquoi, à côté des Expositions très brillantes où des merveilles de bijouterie et de joaillerie, inspirées des styles anciens, ont été admirées par tous, avec juste raison, il convient de féliciter tout particulièrement de leurs persévérandes tentatives les jeunes artistes épris de la nature, que nous avons cités plus haut.

La bijouterie-joaillerie occupe, sans contredit, le premier rang parmi les industries artistiques. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu, en écrivant ces pages, à résumer, par-dessus tout, les impressions d'art que nous avons rapportées de notre visite, forcément un peu hâtive, dans la Classe 95.

Une observation d'ordre technique nous semble ne devoir pas être passée ici sous silence.

Nous avons remarqué que dans la fabrication de la joaillerie, l'emploi du platine s'était maintenant à peu près généralisé.

Depuis 25 à 30 ans, au plus, on montait en platine des boutons d'oreilles, des bagues en brillants, mais il ne faut pas aller au delà de 1895, pour trouver, sinon dans des cas exceptionnels, les premières pièces de joaillerie, broches ou plaques de corsages, exécutées à l'aide de ce métal précieux.

Au début, on l'avait employé parce qu'il avait surtout l'avantage d'obvier au grave inconvénient de l'oxydation. Puis, peu

peu, le joaillier s'en est servi davantage et d'autant plus volontiers, qu'il obtenait, grâce à la ténacité de ce métal, non seulement de grandes finesse dans les détails de la composition et de la monture, mais aussi une légèreté que la joaillerie en argent n'avait jamais atteinte jusqu'alors, si ce n'est avec le procédé spécial de sertissage rabattu utilisé au XVIII^e siècle.

Pendant quelques années on doubla le platine d'une plaquette en or comme on le fait dans la joaillerie en argent pour donner plus de résistance au métal, mais le jour vint où cette précaution fut reconnue inutile, et l'on renonça à l'adjonction de l'or.

La première pièce de joaillerie exécutée dans ces conditions fut considérée, à son apparition, comme une tentative plutôt audacieuse, et elle souleva même quelques critiques.

La clientèle s'y habitua pourtant; et si la tradition, ou plutôt la routine, ne prévalut pas dans la circonstance, c'est que le joaillier, en définitive, trouva dans l'emploi du platine, non seulement les avantages signalés ci-dessus, mais encore l'agrément de n'être pas astreint, comme pour l'argent et pour l'or, à l'obligation du contrôle.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les colliers, les diadèmes et les plaques de corsage en joaillerie, soumis à l'appréciation du Jury de Liège, aient été, à de rares exceptions près, exécutés en platine.

Conformément à des précédents établis par les rapporteurs des Expositions Internationales antérieures, nous pourrions d'abord passer en revue les vitrines de tous les exposants qui, membres du Jury, étaient, de ce fait, hors concours.

Mais nous croyons plus logique et plus rationnel de ne pas les distraire des Sections auxquelles ils appartiennent par leur nationalité. Et pour éviter toute équivoque, nous examinerons chaque Section en procédant par l'ordre alphabétique de chacune des Nations exposantes.

Nous procéderons également par catégories des récompenses et alphabétiquement, en signalant les exposants hors concours, les diplômes de Grand prix, etc...





DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

ALLEMAGNE

L'Allemagne, qui avait réuni à Paris, en 1900, et à Saint-Louis, en 1904, un nombre appréciable d'exposants, n'a pas apporté, à Liège, nous l'avons dit, le concours que l'on en pouvait espérer.

On sait que l'Allemagne occupe, cependant, dans la fabrication de la bijouterie-joaillerie, une place considérable au point de vue industriel, sinon toujours au point de vue artistique.

Le nombre tout à fait restreint des exposants allemands de la Classe 95, nous permettrait à peine de mentionner la participation de cette grande nation, si le Jury n'avait eu l'occasion d'admirer l'Exposition de MM. FRIEDLANDER frères, de Berlin.

Principaux joailliers de l'Empire, MM. Friedlander frères, ont reçu à Paris, en 1900, un diplôme de médaille d'or, et un diplôme de Grand prix à l'Exposition de Saint-Louis en 1904. Le Jury, à Liège, leur a décerné un rappel de Grand prix avec félicitations.

Le chiffre d'affaires de cette importante maison peut être évalué à 10 millions de francs par an.

Les bijoux et les joyaux exposés à Liège étaient exécutés avec le plus grand soin.

Nous citerons, entre autres travaux exceptionnels, un diadème de style grec en joaillerie, contenant plus de sept mille brillants ;

de grands fermoirs colliers de chien, également en joaillerie, composés de brillants et de pierres de couleurs, l'un style Empire, et l'autre style Louis XVI; une collection de bracelets souples; une belle série de bagues et de tabatières, en or ou en argent, ornées du portrait de l'Empereur Guillaume II et enrichies de diamants.

Ces derniers objets sont destinés à la Cour, où ils sont offerts comme cadeaux.

Nous signalerons encore, dans la même Section allemande, un gros saphir blanc, de 413 1/8 carats, le plus grand du monde, paraît-il, exposé isolément par M. le Dr HEPPER. Il a reçu un diplôme de médaille d'or.

Un diplôme de médaille d'argent a été attribué à M. Emile BINDER, de Pforzheim, pour sa petite joaillerie imitation, qui comprenait des broches et des boutons de manchettes.

Des mentions honorables, enfin, ont été accordées à M. BEHR, de Dresde, et à M. SPATH, Ernest, d'Oberstein.

AUTRICHE-HONGRIE

Comme l'Allemagne, l'Autriche s'était à peu près abstenu à Liège. Dans la Classe 95, nous n'avons rencontré ni bijouterie, ni joaillerie, à quelques exceptions près.

Nous citerons, en premier lieu, la maison CHRUMA, Franz, Yos, de Prague. La spécialité de cette maison est la fabrication des bijoux en grenats taillés. Ce genre de travail constitue, en quelque sorte, un bijou local et national, qui résiste aux caprices de la mode.

Le dessin et la composition de ce bijou présentent un aspect un peu monotone, mais il est, en somme, assez agréable, grâce au vif éclat de ses facettes vermeilles. Les broches, boucles et



Fig. 1. — Section française, — Exposition Chaumet.

articles variés, de M. Chruma, bien que d'un prix peu élevé, offrent toutes les apparences d'une exécution soignée et d'un serti habile.

Un diplôme de médaille d'or a été accordé à cette maison.

La bijouterie-imitation était représentée par les produits de M. KRETSCH, Jacques, de Gablonz, auquel le Jury a attribué un diplôme de médaille d'argent.

La même récompense a été décernée à M. SCHERZER, Johans, de Vienne, et un diplôme de médaille de bronze à la maison MODERN et C^{ie}, de la même ville.

La Hongrie ne comptait qu'un seul exposant : M. WISINGER, Maurice, de Budapest, dont les modèles rappelaient assez bien les anciens bijoux hongrois, et ne manquaient pas d'une certaine originalité.

M. Wisinger a obtenu un diplôme de médaille d'or.

BELGIQUE

La bijouterie-joaillerie, l'orfèvrerie et l'horlogerie de la Section belge étaient réunies dans un vaste salon, dont la décoration, empreinte d'un modernisme discret, était d'une réelle élégance. Les Stands construits dans la même note d'art, étaient disposés de façon à laisser au centre un grand espace libre. Les principaux exposants, à la fois orfèvres et joailliers, avaient placé les pièces d'argenterie sur des tables, tandis que les collections de bijoux et les joyaux étaient présentés, avec un goût parfait, dans de gracieuses vitrines dont la gainerie intérieure était en tissu gris-perle.

L'industrie diamantaire, si importante en Belgique, grâce à Anvers, était largement représentée par la COLLECTIVITÉ DIAMANTAIRE ANVERSOISE.

Son président d'honneur était M. COETERMANS-HEINRICHES et M. MICHAUX, son président effectif.

Les neuf plus importantes firmes de la place d'Anvers formaient cette collectivité, c'étaient :

MM. ADLER, Adolphe, membre du Jury.
COETERMANS-HEINRICH'S.
DREYFUS, Armand.
HIMMELBAU, S. et C^{ie}.
FEHER, Michel.
POLAK, Maurice.
RIES, F. et C^{ie}.
RYZIGER, M. et fils.
TOLKOWSKY, A.-M.-J.

La collectivité occupait un grand pavillon de milieu, divisé en vitrines séparées contenant isolément les produits de chacune des firmes participantes.

La place d'Anvers, qui n'a cessé de progresser, se trouve actuellement dans une situation très brillante. Elle possède plus de quarante fabriques dans lesquelles fonctionnent un nombre considérable de meules et où elle emploie, d'un bout de l'année à l'autre, plus de 2.000 ouvriers.

A Anvers, avant 1867, on ne taillait pour ainsi dire que la rose. La découverte des mines diamantifères du Cap de Bonne-Espérance détermina les fabriques anversoises à tailler d'abord les petits, puis ensuite, les gros brillants provenant de ce pays.

Grâce à des perfectionnements constants introduits dans l'outillage et à de nouveaux procédés de façon, la place d'Anvers ne tarda pas à acquérir une renommée universelle, mais ce n'est guère qu'à partir de 1880 qu'elle prit un essor considérable.

Anvers rivalise aujourd'hui avec Amsterdam, car si la ville belge n'emploie que 2.000 ouvriers dans les ateliers de ses tailleries, alors que la ville hollandaise en occupe 3.000, son chiffre d'affaires, par contre, est beaucoup plus important.

Il est vrai qu'Amsterdam produit surtout la petite marchandise courante, tandis qu'Anvers est spécialement réputée pour la qualité de la taille et la valeur plus élevée de ses brillants.

Le chiffre d'affaires de la place d'Anvers peut être évalué actuellement à 90 millions environ. La Collectivité qui, à elle seule, représentait à Liège la moitié de ce chiffre, emploie plus



Fig. 2. — Section française. — Exposition Chaumet.

Bib.
CNAM

de 600 ouvriers qui touchent des salaires très élevés, variant de 50 à 100 francs par semaine, soit une moyenne de 75 à 80 francs.

Grâce à cette excellente situation qui semble, en raison même de la demande toujours plus grande de diamants taillés, devoir s'améliorer encore, l'ouvrier ne chôme jamais. Les affaires avec l'Amérique sont très prospères et elles augmentent sans cesse.

La hausse de 35 % sur le prix des diamants, depuis 7 ou 8 ans, fait augurer de nouveaux progrès. Il est possible que cette hausse continue finisse par atteindre le chiffre de 50 et même de 60 %.

Les diamants exposés à Liège par la Collectivité ont été évalués à la somme de 3 millions, mais les collections ont été, à certains jours, augmentées au point de représenter le double de cette première évaluation.

Le Jury a décerné un diplôme de Grand prix à l'ensemble de cette remarquable Exposition.

Il a été heureux d'adresser des félicitations spéciales à MM. RYZIGER, MICHAUX, COETERMANS-HEINRICHES et ADLER, qui avaient concouru à son organisation.

Il nous eût été fort agréable de signaler les résultats obtenus par chacun des honorables négociants qui formaient la collectivité. Mais le Jury n'avait pas d'autre mission que d'examiner d'une façon générale l'ensemble des produits exposés.

On sait que, selon l'usage et le règlement, les individualités doivent s'effacer dans une collectivité.

Nous mentionnerons, cependant, les pièces qui ont le plus suscité la curiosité et l'admiration des amateurs et des visiteurs.

Nous citerons en particulier un gros diamant noir, pièce unique dans son genre, pesant 65 carats ; un superbe collier de brillants bleus River, d'une grande valeur ; une très belle plaque, dans laquelle étaient habilement groupés : un rubis d'Orient de 21 carats, deux saphirs tout à fait remarquables, pesant près de 85 carats et un grand nombre de brillants de fantaisie, de couleurs variées ; une autre plaque était également intéressante au point de vue diamantaire et représentait l'écusson aux armes de Liège : 500 brillants de grandeurs diverses en composaient les armoiries, la couronne de lauriers qui enveloppait le pennon, était entièrement sertie de brillants en forme de poires ou de navettes,

pesant de 1 à 16 carats chacun : Les lettres L. G., ainsi que les astragales étaient en émeraudes.

Nous ne voudrions pas omettre, non plus, de parler d'une très jolie collection de brillants étoiles dont la taille et la couleur étaient d'une rare beauté ; et encore, d'une navette de 16 carats d'une nuance merveilleuse ; d'autres brillants, enfin, en forme de navettes et des pièces de fantaisie d'une taille absolument parfaite.

M. Adler, Adolphe et M. Coetermans-Heinrichs, qui faisaient partie de la collectivité diamantaire anversoise, ont reçu de ce fait, quoique membres du Jury, un diplôme de Grand prix en participation.

M. FRANS HOOSEMANS, de Bruxelles, hors concours à Liège, est le seul joaillier belge qui ait pris part à l'Exposition de Paris, en 1900.

Sa belle collection y avait été très admirée et lui avait valu un diplôme de Grand prix. On ne sait, en effet, ce qu'il faut le plus louer dans la joaillerie de M. Hoosemans, de l'habileté de l'exécution ou de la beauté des pierres et des perles mises en valeur avec un art infini et un goût exquis.

Les colliers et les bracelets, exécutés en platine, qu'il exposait à Liège, avaient des emmaillements articulés d'une souplesse étonnante et étaient en même temps d'une légèreté invraisemblable. Des broches, des bagues, des pendentifs, dont la composition se recommandait par son élégance, complétaient cette Exposition tout à fait remarquable.

Parmi les exposants belges dont les produits se rattachaient à la Classe de l'orfèvrerie et à celle de la bijouterie-joaillerie, il convient de réservé une place à part à MM. WOLFERS frères.

Trois vastes stands, se reliant entre eux, groupaient dans un cadre harmonieux leurs trois maisons de Bruxelles, d'Anvers et de Liège.

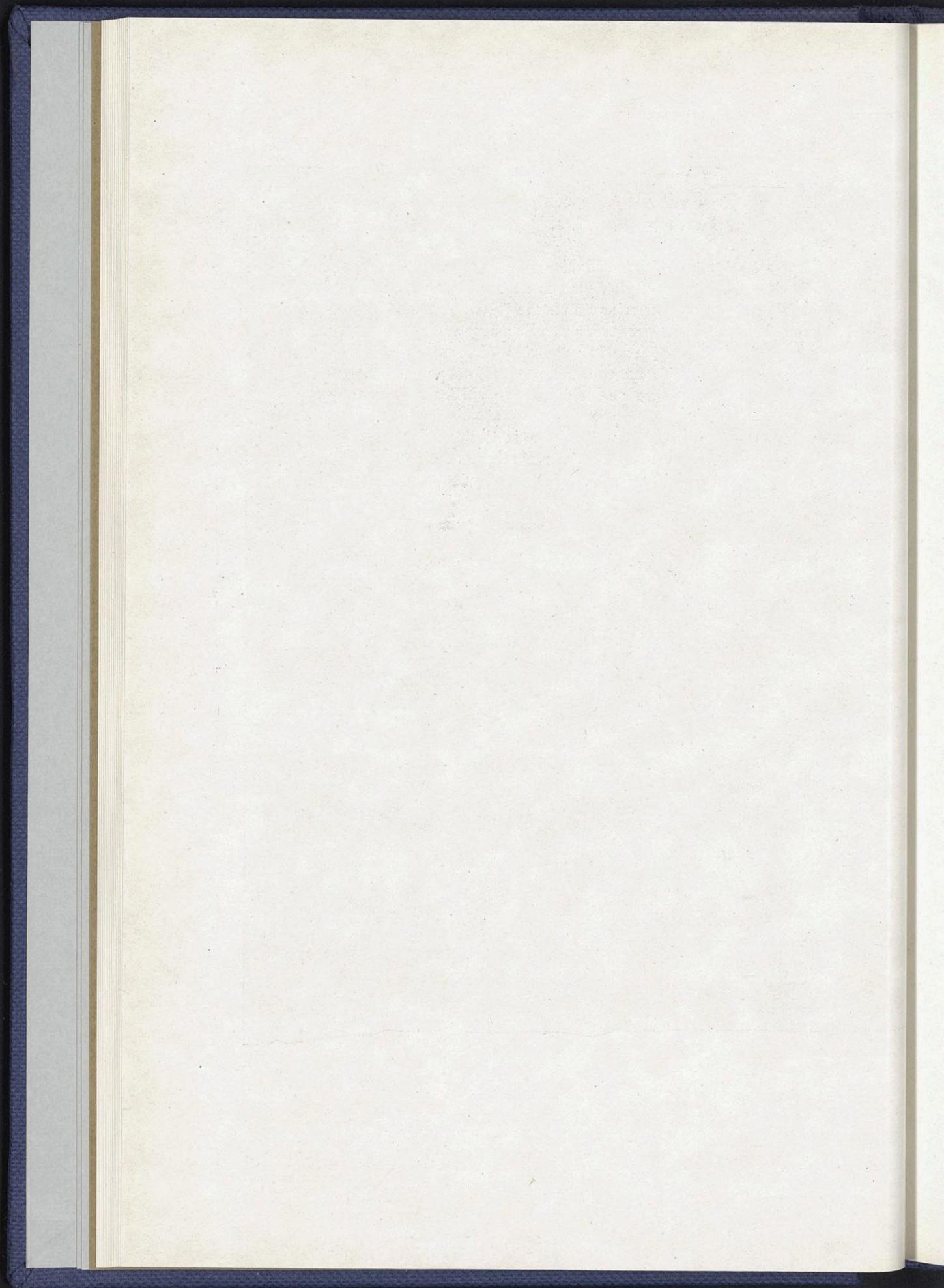
M. WOLFERS, Philippe, et M. HARDY, Fernand, de la maison de Liège, étaient membres du Jury de la Classe 94. A ce titre, les trois maisons se trouvaient hors concours.

A côté de très intéressantes pièces d'orfèvrerie dont le rapporteur de la Classe 94 dira tout le bien qu'il convient, plusieurs vitrines contenaient des bijoux et des joyaux que, pour notre part, nous mentionnons avec plaisir.



Fig. 3. — Section française. — Exposition Chaumet.

613
CNAM



M. Wolfers est un véritable artiste, et nulle de ses productions ne laisse qui que ce soit indifférent. C'est que M. Wolfers est un observateur passionné de la nature où il sait découvrir, dirait-on, des aspects insoupçonnés jusqu'ici. Ses bijoux, traités le plus souvent dans la note moderne, sont tous marqués au coin d'une incontestable personnalité.

Il faudrait passer en revue chaque bijou, chaque joyau, les pendentifs, les colliers, les agrafes de ceinture, pour démontrer combien l'ensemble présentait d'intérêt. Cet excellent artiste sait tirer le meilleur parti du mélange des émaux, des ors ciselés et des pierres précieuses.

Cependant, peut-être pourrait-on souhaiter un peu plus de légèreté dans la composition de certains de ses bijoux émaillés. Par contre, les pièces de joaillerie exposées, et notamment des colliers en brillants et platine, présentaient des lignes d'un dessin gracieux et séduisant.

Indépendamment des pièces d'orfèvrerie qui étaient exposées par MM. FALLON et fils, de Namur, dans la Classe 94, dont M. Fallon, faisait partie comme membre du Jury, cette maison possédait une fort belle collection de bijoux, appartenant à la Classe 95 : broches, bracelets, bagues, dormeuses, pendentifs, coiffures, colliers, etc...

Nous avons remarqué en particulier une coiffure originale dont le style se rapproche du style flamand. Cette coiffure, entièrement sertie de brillants et d'émeraudes, avait la forme d'un grand peigne orné de deux larges antennes.

A citer aussi quelques broches serties de brillants et de rubis, d'émeraudes et de saphirs calibrés ; une jolie plaque de cou en brillants et perles ; des bracelets en rubis et émeraudes, mêlés de brillants, toutes pierres de premier choix et d'un éclat merveilleux ; enfin, des motifs rappelant le style des bijoux mérovingiens, dont le musée de Namur possède d'intéressants et curieux spécimens.

Plusieurs diplômes de Grand prix ont été attribués à la Section belge, par le Jury de la Classe 95 : M. Joseph COOSEMANS, de Bruxelles, a obtenu l'une de ces hautes distinctions. Son Exposition de joaillerie a fort intéressé les membres du Jury. Nous avons noté quatre pendentifs de styles anciens modernisés, inspirés du grec, du Louis XV, du Louis XVI et de l'Empire.

Un collier de chien, en perles et brillants, la plaque du centre en style grec; et une série de bagues, en pierres de couleurs calibrées, dont la monture était d'une fabrication irréprochable.

Un diplôme de Grand prix a été également décerné à M^{me} Vve SIMONNET, de Bruxelles, qui exposait dans les deux Classes de l'orfèvrerie et de la bijouterie-joaillerie. De très jolies pièces de joaillerie étaient réunies dans ses vitrines. Nous mentionnerons, entre autres joyaux d'une grande finesse d'exécution, un diadème composé de libellules serties de brillants, d'émeraudes et de saphirs; un collier de chien en brillants et émeraudes montés sur platine; plusieurs plaques de cou, l'une représentant des plumes de paon, l'autre des pensées; une collection de bagues en brillants et rubis calibrés, dont la monture était en platine.

Un autre Grand prix a été accordé par le Jury à M. Léopold VAN STRYDONCK, de Bruxelles, dont les bijoux et les joyaux d'art attiraient justement l'attention.

M^{me} Georges PAQUET, de Liège, exposait les bijoux les plus variés: des colliers démontables, des broches, des pendentifs, des diadèmes, des bracelets et une collection de chaînes. L'exécution, qui en était soignée, lui a valu un diplôme d'honneur.

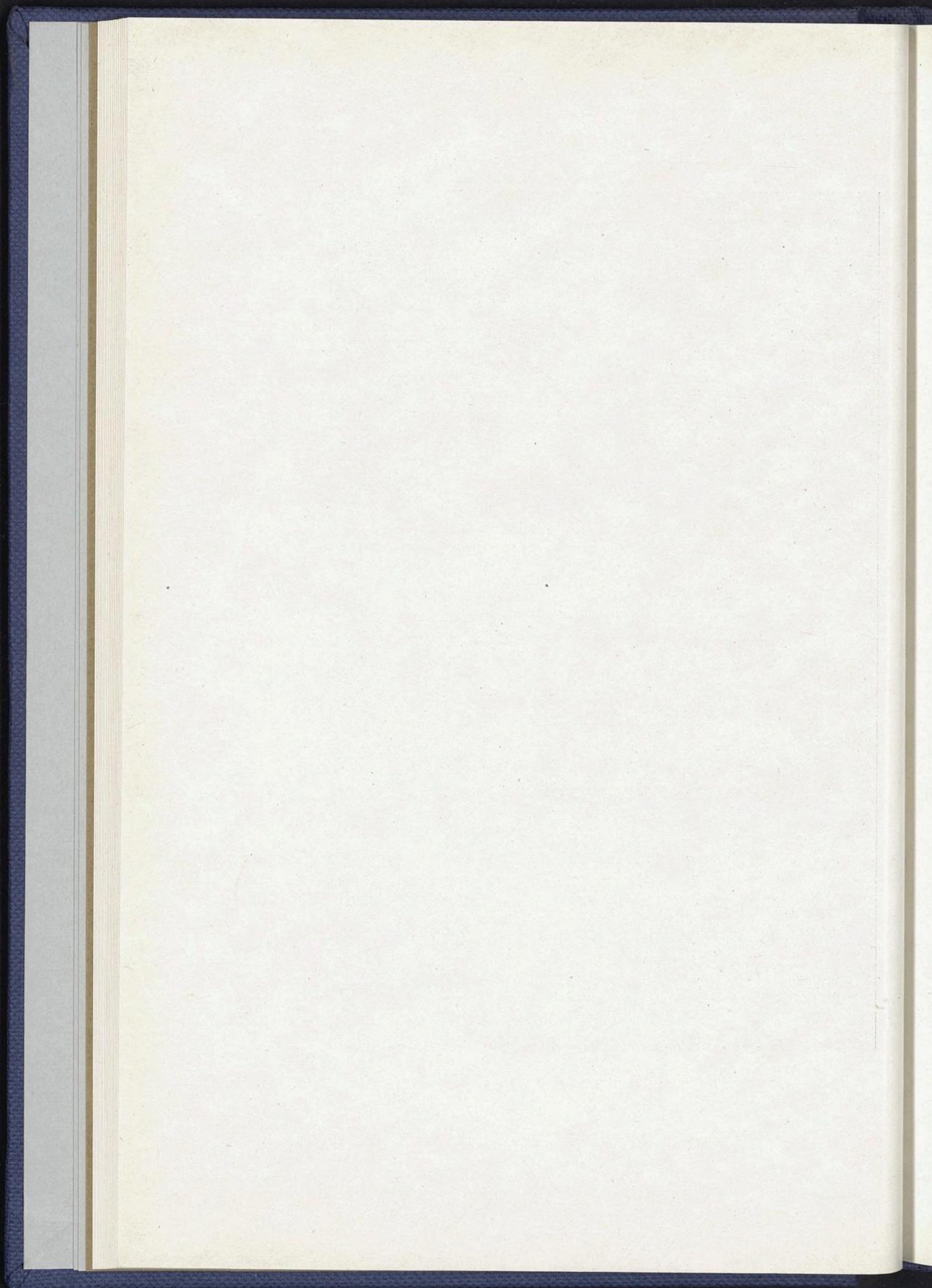
M. Edmond DIVOORT, de Bruxelles, dont la production en articles courants est importante, avait réuni dans ses vitrines des modèles de petite bijouterie-joaillerie et des chaînes qui lui ont mérité un diplôme de médaille d'or.

Le Jury a également décerné un diplôme de médaille d'or à M. Gustave WOLFERS, de Bruxelles, qui fabrique spécialement les croix d'ordres de la Belgique et de l'étranger. Il n'entre dans ce genre de fabrication aucune part d'invention; mais l'exécution des spécimens produits dénotait un travail consciencieux et soigné.



Fig. 4. — Section française. — Exposition Chaumet.

CNAM



M. Charles SIMENON, de Bruxelles, représentait la petite bijouterie simili bon marché. Un diplôme de médaille d'argent lui a été accordé.

Dans la Section belge, le Jury a eu encore à examiner les travaux de deux écoles professionnelles se rattachant à la Classe 95.

L'une : « ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ART APPLIQUÉ A LA BIJOUTERIE », de Bruxelles, exposait des pièces de joaillerie, des travaux de ciselure et des émaux. Elle a obtenu un diplôme d'honneur.

Le Jury a accordé un diplôme de médaille d'or à la seconde : « ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ART APPLIQUÉ A LA BIJOUTERIE », d'Anvers, qui avait groupé le même genre de spécimens.

BULGARIE

Dans le Pavillon national de la Bulgarie élevé au jardin d'Acclimatation, le Jury a été appelé à examiner les travaux de bijouterie et de petite orfèvrerie exposés par un certain nombre d'industriels de ce pays, venus de Sofia, de Vivina, de Pleven et de Vidin.

Chez tous, nous avons retrouvé le même genre d'objets exécutés en filigrane argent. Cette fabrication toute locale ne manque pas, assurément, d'une certaine originalité. Le travail en est soigné, mais — il faut l'avouer — il ne saurait offrir un grand intérêt sous le rapport de la nouveauté et du progrès.

Tels on a vu ces objets ailleurs, à des Expositions antérieures, tels on les a retrouvés à Liège.

Le Jury a décerné un diplôme de médaille d'or à M. ZLATOROFF, Dimitre, de Lom; un diplôme de médaille d'argent à MM. GEORGIEFF, Perikli, de Varna; KOSTOFF, Dimitre, de Sofia; KOUMROUIAN (Garabet) et C^{ie}, également de Sofia; SAHATCHIEFF, Joseph-Dimoff, de Gor-Oréhovista, et STAMOFF, Georges-IV, de Roustchouk; et, en outre, un diplôme de médaille de bronze à cinq autres exposants.

CHINE

La Chine n'avait pour ainsi dire pas exposé de bijouterie-joaillerie. Trois Grands prix lui ont été néanmoins décernés pour des collections très anciennes, composées en grande partie de pièces d'orfèvrerie et de quelques bijoux de genres différents.

Nous avons remarqué des boucles d'oreilles en argent émaillé ; des boutons de chapeaux et des boucles de ceintures pour les neuf rangs de mandarins, des épingle à cheveux en argent, des anneaux Casse-tête, des protecteurs d'ongles en argent émaillé, etc...

Ces collections avaient été envoyées par le GOUVERNEMENT IMPÉRIAL CHINOIS, — la VICE-ROYAUTÉ DES DEUX KIANG-NANKIN — et la VICE-ROYAUTÉ DE LIAN-HOU-OUTCHANG.

Une maison de Schanghaï, WING-FAT et C^{ie}, dont les ateliers sont à Canton, exposait des bijoux en or à 20 carats et de la bijouterie en argent au titre de 900/1000^e.

Un diplôme d'honneur lui a été décerné.

ESPAGNE

La Section espagnole ne comprenait que deux exposants appartenant à la Classe 95 : M. EGUIAZU, Léon, à Saint-Sébastien, et M. LOPEZ, Frédéric, à Eibar, qui ont exposé leurs produits dans la Section internationale. Ils ont obtenu l'un et l'autre un diplôme d'honneur.

Tous les deux représentaient cette fabrication du damasquiné or incrusté sur acier, dont le cachet mauresque nous rappelle l'origine, et qui fait honneur à l'industrie espagnole, et à l'industrie basque principalement.

Fondée en 1873, la fabrique de M. EGUIAZU, Léon, occupe une vingtaine d'ouvriers artistes qui travaillent sous la direction immédiate de celui-ci.

Les diverses opérations du rabotage, du limage, de l'ajustage et du repoussage qu'on fait subir à l'acier, qui arrive brut, en tôle, ne sont pas sans intérêt. Pendant qu'on exécute ces divers travaux, on prépare, d'un autre côté, le modèle en cire de l'objet qu'on veut exécuter. Puis vient l'opération du relief, c'est-à-dire, l'application de l'or de différentes épaisseurs, ciselé ensuite sur la masse.

Lorsque l'acier est suffisamment préparé, on commence le travail de la lime, mais l'on ne procède à l'oxydation que lorsque tout l'or est embouti sur l'acier. Alors seulement le travail est fini délicatement au marteau.

Les incrustations qui sortent de la fabrique de M. Eguiazu ne sont pas seulement des bijoux de toutes sortes : des broches, des bracelets, des pommes de cannes, du meilleur goût ; nous avons vu aussi, dans ses vitrines, un grand nombre d'objets d'art, tels que vases, cadres, poignards, etc., qui valaient autant par leur composition que par leur exécution.

Tous ces objets sont très appréciés en Espagne et à l'étranger.

M. LOPEZ, Frédéric, fabrique le même genre d'incrustations, mais plus spécialement les objets d'art. Dans ses compositions décoratives, il s'inspire du style arabe ou de la renaissance, et l'exécution en est, comme chez son confrère, toujours parfaitement traitée.

ÉTATS-UNIS

La bijouterie-joaillerie était bien modestement représentée dans la Section américaine.

Les membres du Jury n'ont pas eu à visiter, en effet, d'autres exposants que la maison : THE BARBER JEWLRY Mfg C°, de New-York. Elle a reçu un diplôme de médaille d'argent.

Cette maison fabrique la joaillerie en or et en argent. Elle produit notamment des broches, composées de pyrites en or montées avec des pierreries.

FRANCE

La France était représentée, à Liège, dans la seule Classe de la bijouterie-joaillerie, par trente exposants. Ils y ont remporté, nous l'avons dit plus haut, un très grand et très légitime succès.

Le Jury a été unanime pour décerner à nos compatriotes onze Grands prix, cinq diplômes d'honneur, six diplômes de médaille d'or et quatre diplômes de médaille d'argent.

Ces récompenses justifient les éloges dont le salon des Classes 94, 95 et 96 de la Section française a été l'objet, au cours des visites officielles que lui ont faites à maintes reprises, S. M. le Roi des Belges, MM. les Ministres de Belgique, plusieurs membres du Gouvernement français et M. Chapsal, commissaire général.

On peut évaluer à huit millions de francs le chiffre des richesses accumulées dans le seul salon de la Section française.

Suivant l'ordre que nous avons adopté pour les autres Sections, nous nous arrêterons d'abord devant les vitrines des membres du Jury, hors concours.

Nous commencerons, comme il convient, par M. AUCOC, Louis, bijoutier-joaillier, ancien président des Comités et du Jury à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, président du Jury de Groupe à Liège. Si les efforts des exposants de cette Section ont été considérables et si le succès les en a récompensés, l'honneur en revient à M. Louis Aucoc qui a su entraîner à sa suite et grouper autour de lui une sélection de maisons tout à fait hors pair, capables d'assurer le triomphe des industries qu'elles étaient appelées à présenter.

Il nous a été donné d'admirer dans sa vitrine une collection de bijoux très variés, d'un dessin toujours élégant, et des joyaux montés en platine, dont l'exécution était parfaite. Nous y avons remarqué des colliers en brillants ou rivières démontables, un collier de perles, des diadèmes, des broches fantaisie, des bagues, etc.

Dans toutes ces créations, nous avons pu constater l'œuvre d'un homme de goût, doué d'un sens artistique très sûr.



Fig. 5. — Section française. — Exposition Fouquet.

M. BEAUDOUIN, Antony, de Paris, qui s'est fait une spécialité du bijou d'art, était hors concours, en sa qualité de membre du Jury.

Médaille d'or, en 1893, à Anvers; médaille d'or, en 1903, à Hanoï, M. Beaudouin a été, dès le début, un ardent propagateur du mouvement artistique contemporain dans la bijouterie et dans la joaillerie.

Sa vitrine réunissait un ensemble de bijoux, dont les motifs et la composition avaient été empruntés à la flore. Par l'emploi de l'émail translucide mat et de la perle d'Amérique, il a su donner à ses modèles de broches, d'agrafes de ceintures, de plaques de cou et de pendentifs, une note toute personnelle.

La bijouterie fantaisie artistique, en argent ou en imitation, était représentée dans le Jury, par deux exposants : MM. PIEL frères, et M. ROUZÉ, Gustave, de Paris.

Signalons dans la vitrine de M. Rouzé, les boutons de manchettes et les boutons de chemises qui constituent la fabrication spéciale de sa maison et qui ont fait la réputation dont jouit, dans toute la France, son excellente marque de fabrique. Les modèles exposés étaient d'un fini irréprochable comme tous les produits qui sortent de cette maison.

Choisis avec beaucoup de goût, ces modèles, ont toutes les apparences du bijou fin, dont ils sont d'ailleurs la reproduction parfaite.

A mentionner aussi quelques tentatives de bijoux d'un autre ordre et plus importants : des pendentifs et des agrafes de ceintures.

La composition en est généralement intéressante, mais comporterait peut-être un peu plus de légèreté et de souplesse.

Le rapporteur de la bijouterie-joaillerie est mal à l'aise pour parler de la vitrine de MM. Piel frères.

Il lui sera permis, cependant, de rappeler que sa maison a obtenu un Grand prix à l'Exposition de Paris, en 1900, et à Saint-Louis, en 1904.

MM. Piel ne cessent de produire des modèles auxquels ils s'efforcent de donner un véritable cachet artistique.

Les spécimens de bijoux réunis dans leur vitrine, à Liège, offraient des éléments de goût et de style qui dénotent, de leur part, de constants efforts.

Obligés, en raison de leur fabrication particulière, d'employer des métaux d'une valeur peu élevée, ils n'en demeurent pas moins préoccupés de donner à leurs productions un caractère

original et soigné qui a fait, d'ailleurs, la renommée de leur maison.

Leur Exposition comprenait des bijoux en argent platiné ou doré de genres différents, dans la fabrication desquels entraient les matières les plus diverses : la corne, l'émail, les pierres fausses, l'ivoire, etc.

Nous mentionnerons simplement quelques peignes en corne sculptée, avec des parties nacrées, des colliers, des agrafes, des ceintures, des broches, des pendentifs, etc., dont la composition était inspirée soit directement de la nature, soit des styles anciens.

Outre des pièces d'orfèvrerie et des œuvres d'art d'une valeur considérable, telles que « *Via Vitæ* », « *Christus Vincit* », etc., appartenant à la Classe 94, la maison CHAUMET, dont la fondation remonte à 1780, avait exposé une collection tout à fait exceptionnelle de joyaux.

Cette collection seule aurait plus que suffi à justifier le rappel du Grand prix obtenu précédemment par M. J. Chaumet, à l'Exposition de Saint-Louis.

Toutes les pièces de pure joaillerie exposées à Liège appelaient avec un égal intérêt l'attention des visiteurs. Nous ne saurions dire ce qu'il eût fallu admirer le plus dans ce choix de pièces rares, toutes remarquables par la souplesse de leurs éléments décoratifs. Certaines, comme les colliers et les diadèmes, se distinguaient par l'harmonie générale des lignes, agrémentées d'un ruissellement éblouissant de pierres splendides.

Il ne nous est pas possible d'entreprendre ici l'examen détaillé de chacune des merveilles que nous avons eu à examiner. Nous ne pouvons qu'en signaler quelques-unes.

Par exemple, plusieurs colliers montés en platine : l'un, un collier serre-cou, composé de diamants et de rubis taillés en navettes : la monture en est d'une telle légèreté qu'elle semble ne pas pouvoir être surpassée ; l'autre présente l'aspect d'un devant de corsage, les motifs composés de navettes en brillants, avec une magnifique émeraude, faisant pendant. C'est d'une habileté consommée ; la monture en est comme celle du collier précédent, d'une souplesse extraordinaire.

Citons encore un collier en brillants, dont l'entourage était enrichi de rubis calibrés de toute beauté. Nous mentionnerons

aussi les diadèmes : celui que M. J. Chaumet appelle « Marie Stuart », qui est la représentation d'un tissu de dentelle en diamants et en émeraudes ; puis le diadème reproduisant, en diamants sertis dans le platine, des filets d'eau avec des gouttes retombantes, dont l'exécution a dû présenter de grandes difficultés.

Nous nous souvenons encore d'un diadème dont les éléments décoratifs représentent des œillets en rubis et brillants ; de fort jolies bagues et, notamment, l'une d'elles en rubis, dont la monture en platine, d'une finesse invraisemblable, offre néanmoins une résistance suffisante pour donner pleine sécurité.

D'autres joyaux, d'une très grande valeur, avaient été accumulés, pourrait-on dire, dans cette vitrine : un pendentif chute d'eau ; un papillon rubis et diamants ; une broche devant de corsage en diamants avec une émeraude au centre et un brillant, pesant 20 carats 3/4 était d'une teinte azurée très belle ; une plaque de cou, émail Louis XVI ; un serre-cou cotte de maille brillants et émeraudes ; un diamant de 49 carats 1/2, blanc, bleu et pur, attaché à une petite chaîne sertie en brillants ; et enfin, une perle noire pesant 204 grains, tout à fait exceptionnelle et certainement une des plus belles perles connues ; elle est en effet remarquable non seulement par la dimension, mais par la perfection de sa forme par la beauté de sa couleur et par la finesse de sa peau.

Ce qui ajoute à l'importance et à la valeur de l'Exposition de M. Chaumet, c'est qu'une partie des pierres entrant dans la composition de ses joyaux avaient été taillées dans sa maison même, où se trouve réunis ateliers de dessin et de sculpture, atelier de mécanique, atelier de bijouterie-joaillerie, taillerie de diamants, laboratoire, etc...

Dans le Groupe des fabricants de bijouterie fantaisie et de petite orfèvrerie en argent ou en métal argenté et doré, l'Exposition de M. CHALIN, Léon-Louis, lauréat d'un Grand prix, offrait un attrait tout particulier.

Nous avons beaucoup admiré la collection de médailles religieuses, les plaquettes, les bijoux et un grand nombre de gracieux objets : des bonbonnières, des salières et des dés à coudre. L'ensemble des modèles, traités à la façon des médailles, témoignaient de beaucoup de goût et d'un réel sentiment artistique.

Le moindre d'entre eux était d'une exécution soignée et révélait un outillage parfait.

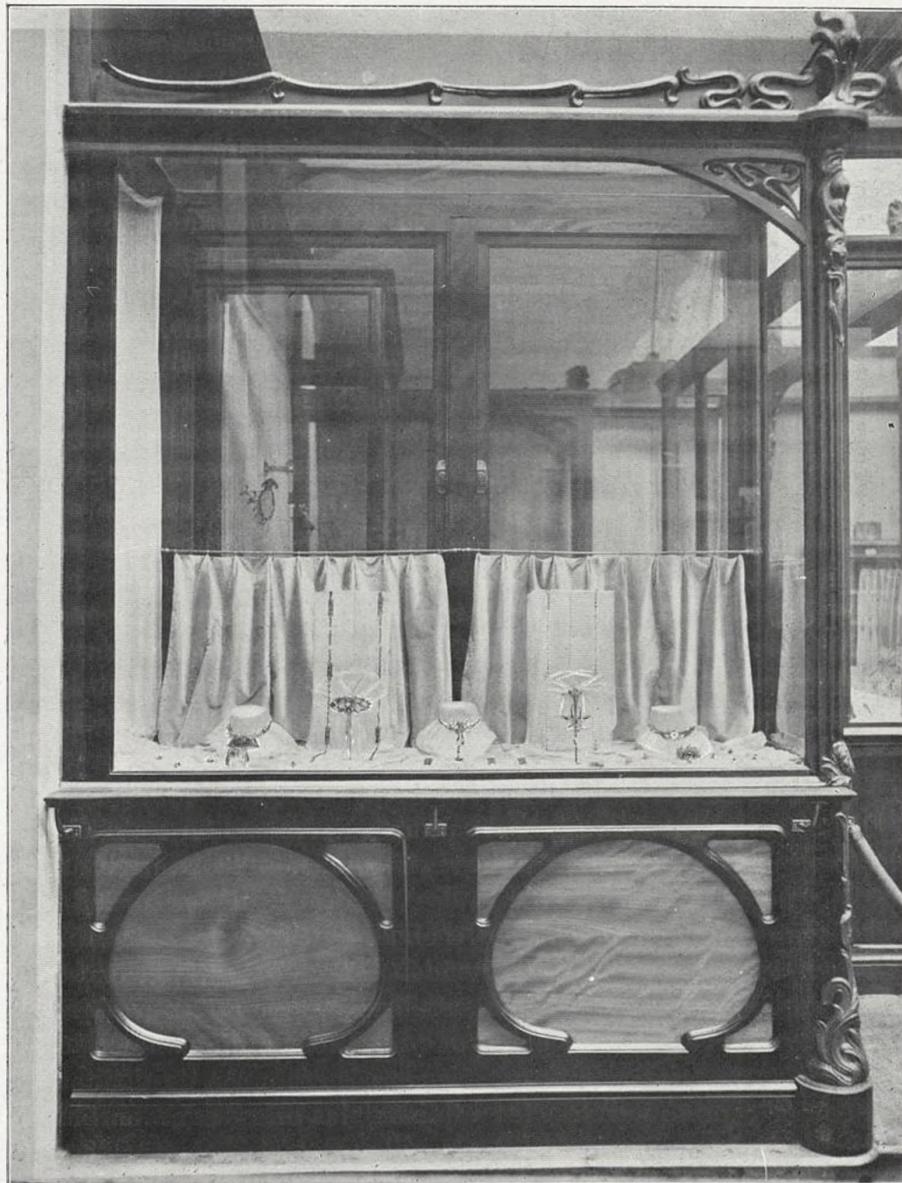


Fig. 6. — Section française. — Exposition Fouquet.

Une grande partie de ces œuvres est due à la collaboration de M. Emile DROPSY, graveur en médailles de talent, qui a

obtenu une médaille de 2^e classe au Salon des Artistes Français.

M. FOUQUET, Georges, fils et successeur du bijoutier-joaillier bien connu à Paris, a contribué largement au succès de la Classe 95, dans la Section française. Nous avons eu précédemment l'occasion de le dire. Son Exposition très importante, représentait une somme de travail considérable. Elle a, du reste, grandement retenu l'attention et provoqué l'admiration de tous.

Déjà, à l'Exposition de Paris, en 1900, à côté de Lalique et de Vever, M. Georges Fouquet avait fait quelques tentatives intéressantes de bijoux, dans la physionomie desquels il s'était appliqué à apporter sa note originale.

A Liège, c'est sur un fonds de mousseline de couleur gris-perle, que se détachaient, disposés avec un goût exquis dans ses vitrines, les diadèmes, les colliers, les parures, les chaînes, les grandes broches de corsages, les bracelets, les peignes et les bagues.

Les ors, les émaux et les pierres précieuses formaient comme une palette de couleurs, dont les tons variés présentaient un ensemble, aussi harmonieux que brillant, des nuances les plus diverses.

Il serait trop long de décrire par le menu toutes les parures et tous les bijoux dont les motifs révélaient le plus souvent un sens délicat de la flore.

Nous nous reprocherions, cependant, de ne pas en mentionner les plus jolis spécimens, ceux qui ont été les plus admirés et qui ont mérité à l'exposant, avec le diplôme de Grand prix, les félicitations du Jury. Tout d'abord, un collier de gui, dont les feuilles sont en émaux translucides dégradés, les graines en perles et les tiges serties en diamants ; un gros saphir, aux quatre coins duquel sont enchâssées des émeraudes, fait le centre d'un pendentif dont la forme triangulaire extérieure est entourée de diamants ; un collier composé d'insectes stylisés, les ailes sont en émaux translucides opalisés et pailletés et les corps sont formés avec des émeraudes et des saphirs, l'ornementation qui relie les insectes les uns aux autres est en brillants et trois chaînettes composées de perles se rattachent au motif principal par deux culots en brillants mélangés d'émeraudes et de saphirs.

Un autre collier, composé d'algues, est interprété comme les

précédents, au moyen de l'émail translucide opalisé et pailleté. Trois grandes chaînes, forme olive, mélangées de diamants et de rubis calibrés, sont reliés par des tiges en brillants et retombent au milieu en pendeloques.

Citons encore une fort jolie collection de plaques de corsages en émail et pierreries, dont la monfure est en or, avec des parties en platine. L'une d'elles emprunte son élégante composition à la feuille du sagittaire, les tiges sont serties en diamants et les feuilles bordées d'une double rangée d'émeraudes et de brillants.

M. Fouquet emploie de préférence l'or à l'argent et au platine pour enchâsser les pierreries dont sont composées ces parures qui sont, grâce à la part relativement importante prise par l'émail, aussi bien des bijoux que des joyaux. Et, de fait, l'or dans ces conditions donne à la pierre une tonalité chaude qui s'harmonise très bien avec les couleurs de l'émail.

Nous devons encore noter une grande agrafe de corsage, représentant une branche de glycine. L'aspect gracieux des fleurs tombant en cascade et l'heureux mélange des émaux, de l'or et du platine, des brillants et des perles en font une très séduisante parure.

Il ne nous est pas permis d'oublier les coiffures de style byzantin. L'une d'elles forme un grand bandeau en corne sculptée, reliant deux motifs de côté, également en corne, avec incrustations d'opales ou d'émail. Du centre de chacun des motifs, tombent de grandes pampilles en or, incrustées aussi d'opales et séparées par des barrettes en brillants ; à l'extrémité et de chaque côté pendent deux glands en corne sculptée, enrichis d'émail. Des petites perles de forme allongée sont disposées en franges.

Deux autres motifs de tête, exécutés également en corne sculptée sont à signaler : l'un est fait de branchages et de feuilles de gui avec les graines en perles ; l'autre, de style Renaissance, en forme de crête, est composé de deux larges feuilles.

Les grandes parures de corsage doivent être aussi mentionnées. Il en est une très importante, qui rentre plutôt dans la catégorie des bijoux de théâtre, comme, du reste, les grandes coiffures en corne sculptée, précédemment décrites.

Celle-ci est composée d'une grande plaque, dont le motif central est une peinture en ivoire, avec des chaînes fantaisies reliant tous les motifs entre eux. On retrouve, dans la composition

de cette parure, l'influence de l'artiste MUCHA, qui a été pendant quelque temps le collaborateur de M. Fouquet.

A côté de ces bijoux d'une grande valeur artistique, mais parfois d'une fantaisie un peu osée, il nous a été donné de contempler des motifs de pure joaillerie, dans des pendentifs et des bagues composés de pierres de toute beauté.

L'émail, dans les bijoux et les parures en joaillerie de M. G. Fouquet, tient une trop large place pour que nous nous abstentions, en terminant, de nommer M. TOURETTE, qui a si bien interprété la pensée du fabricant artiste.

La maison GROSS, LANGOULANT et C^{ie}, mérite une mention spéciale. Les bijoux et les chaînes en or, que sa vitrine renfermait, ne pouvaient donner qu'une faible idée de la production très importante de cette maison.

Grâce à son outillage parfait, tous ses articles sont exécutés dans de telles conditions de prix de revient, qu'elle peut lutter avec d'autant plus de succès avec ses concurrents que ses produits sont d'un fini irréprochable.

Une chaîne de dimensions colossales, suspendue au centre de cette vitrine attirait tout d'abord les regards.

Elle avait été spécialement exécutée pour démontrer quels merveilleux résultats on peut obtenir avec l'outillage mécanique moderne.

La fabrication des chaînes est la spécialité de la maison qui crée continuellement des nouveautés et qui possède ainsi un nombre considérable de modèles de bracelets, colliers, sautoirs, chaînes américaines et chaînes Régence.

A l'Exposition de 1900, à Paris, et à celle de Glasgow en 1901, MM. Gross, Langoulant et C^{ie} étaient hors concours. Ils ont remporté à Liège un Grand prix, comme déjà ils en avaient obtenu un à l'Exposition de Saint-Louis.

Nous devons mentionner tout spécialement les produits de MM. HINQUE, MARRET et BONNIN, dont la maison, fondée par M. Simon CONFAIS, a passé successivement entre les mains de MM. DUPLESSY père et fils, DUPLESSY et HINQUE pour revenir enfin aux chefs actuels.

Ils peuvent à bon droit se dire les métallurgistes de la bijouterie et de l'orfèvrerie, leur rôle consistant, en effet, à fournir aux

bijoutiers, joailliers et orfèvres, les matières or, argent et platine utiles à leur fabrication.

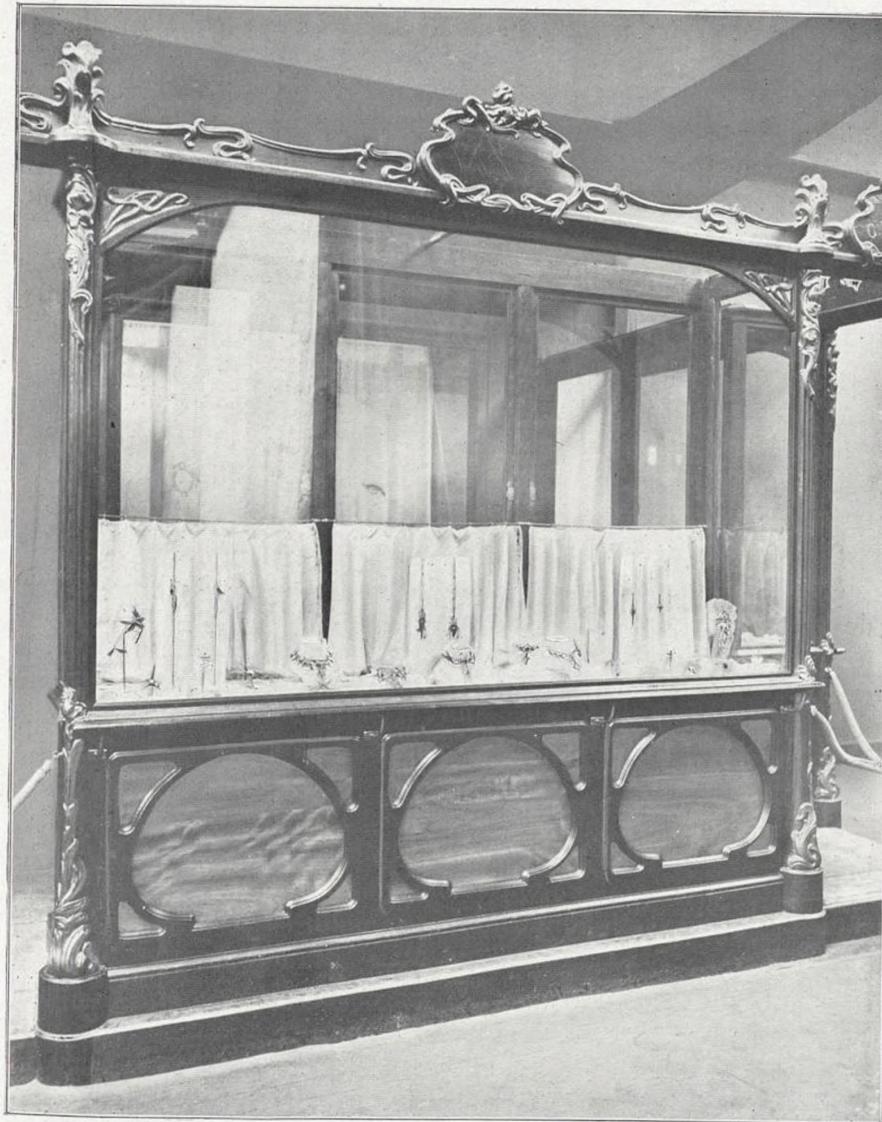


Fig. 7. — Section française. — Exposition Fouquet.

Leur vitrine contenait des échantillons très variés de métaux en planés, en fils, en charnières et en cannetilles de toutes

sortes, des chatons, des corps de bagues, des galeries, des boules, etc...

Les soudures employées dans nos industries ont été aussi l'objet de leurs recherches, et ils sont arrivés aux résultats les meilleurs.

Le Jury a été fort impressionné de voir, parmi les divers produits exposés par cette maison, l'or brillant qui n'était connu jusqu'à ces dernières années qu'en Allemagne.

Ce produit n'est pas employé dans la bijouterie, bien entendu, mais il présente le plus grand intérêt dans la céramique et la verrerie. Il est particulièrement apprécié sur la place de Limoges et, chaque année davantage, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Russie et même en Allemagne.

L'or brillant répond aux besoins d'une décoration relativement économique. Ce produit étant étendu sur la pièce à décorer, sort du feu brillant sans nécessiter de brunissage et presque aussi beau que les ors purs employés dans la décoration des articles riches.

Sa valeur n'atteint qu'une moyenne de 500 francs par kilo.

MM. Hinque, Marret et Bonnin ont également trouvé le moyen de rendre l'argent et le platine brillants, en les présentant dans une solution liquide. Ils ont donc, en résumé, obtenu un double succès, puisqu'en dehors du résultat industriel, ils ont supplanté les Allemands dans la fabrication d'un produit où ils étaient seuls maîtres et qui était connu, comme il l'est encore, sous le nom « d'or de Francfort ».

Cette maison qui peut, à juste titre, tenir le premier rang des industries au milieu desquelles son activité se développe, a obtenu déjà des diplômes et médailles d'or aux Expositions Universelles : à Paris, en 1900, dans la Classe de la céramique, de la verrerie et de la photographie, et à Saint-Louis, en 1904, dans la Classe de la grosse métallurgie. A l'Exposition de Liège, dans la Classe de la bijouterie, joaillerie, où elle exposait pour la première fois et où, en réalité, elle était bien à sa place, le Jury lui a décerné un diplôme de Grand prix.

M. JACTA, G.-E.-Louis, de Paris, a obtenu également un diplôme de Grand prix. Il avait exposé quelques motifs et parures en joaillerie, et entre autres œuvres, des flacons, un face-à-main en or ciselé et brillant, une grande collier dentelle en or

ajouré d'un usage sans doute peu pratique, mais, en tout cas, de forme gracieuse et présentant un travail des plus curieux, entièrement fait à la main.

La maison de MM. RUTEAU et C^{ie}, — anciennement Topart frères — a été fondée en 1840. Depuis 1844, cette maison a participé à toutes les Expositions où elle a toujours obtenu les plus hautes récompenses avec ses imitations de perles blanches et grises.

La renommée de ses produits est en effet universelle, et son chiffre d'affaires considérable.

Le nombre des ouvriers employés dans ses ateliers s'élève à 500, et, à certaines époques de l'année, près de 2.000 autres travaillent pour son compte chez des entrepreneurs.

Si l'imitation de la perle est arrivée à ce point de perfection, qu'à la vue les connaisseurs eux-mêmes s'y méprennent, il est juste de reconnaître que c'est en grande partie à cette ancienne maison qu'en revient l'honneur.

Le Jury a décerné à MM. Ruteau et C^{ie} un rappel de Grand prix.

Dans une vitrine placée au centre de son stand, M. Gustave SANDOZ-ROGER, exposait des parures en joaillerie ; les vitrines adjacentes contenaient des bijoux et des objets d'art.

M. Roger Sandoz s'est constamment montré très partisan des Expositions internationales, qu'il considère comme un excellent moyen d'émulation et par suite d'expansion commerciale. Nous l'avons vu, depuis de longues années déjà, suivre les traditions paternelles sous ce rapport et prendre part à toutes les grandes Expositions où il a obtenu les plus hautes récompenses, quand il n'était pas hors concours, comme cela a eu lieu à plusieurs reprises.

A Paris, à l'Exposition de 1900, M. G-Roger Sandoz était membre du Jury. A l'inauguration de l'Exposition de Saint-Louis, en 1904, le Comité français des Expositions à l'étranger l'avait chargé d'être son délégué officiel.

Les joyaux et objets d'art que M. Roger Sandoz a soumis à l'appréciation du Jury, soutenaient sans peine l'excellente réputation de sa maison. Qu'il s'agisse de broches ou de parures en joaillerie, style Louis XVI, ou de bijoux composés dans une note plus

moderne, l'exécution en est toujours excellente et les pierres employées très choisies.

Nous noterons volontiers une grande parure en brillants et émeraudes, dont la monture en platine peut se subdiviser et former collier, devant de corsage, diadème, broche et bague. Ce travail est d'une grande finesse, et l'ensemble de la parure, qui est d'une légèreté étonnante, donne l'illusion, grâce à l'habileté des emmaillements et toute proportion gardée, d'un ouvrage de dentelle.

Nous mentionnerons un coffret en néphrite et vermeil ciselé, dont l'ornementation est empruntée à la flore aquatique ; une série de bagues en or et joaillerie et un grand nombre de ravis- sants objets : flacons, bonbonnières, etc.

La bijouterie acier était représentée par M. SORDOILLET Ernest, dont la maison a été fondée par M. Jacquemin en 1810. Cette industrie, si florissante au XVIII^e siècle, est demeurée française ; mais, malheureusement, soumise aux caprices de la mode, sa production en est forcément inégale.

De là, le petit nombre de fabricants spécialisés dans ce genre. Nous ne parlons pas évidemment de la bijouterie en tôle d'acier oxydée noir, dont la création, bien que de date relativement récente, se fabrique en France et, aujourd'hui, surtout en Allemagne. Il s'agit ici de la bijouterie composée de pointes d'acier finement facétées et rivées les unes contre les autres sur des plaques en cuivre, argentées ou nickelées, qui sont percées de trous rapprochés. La forme et la disposition de ces plaques sont, au préalable, obtenues soit mécaniquement, soit par le reperçage à la main, en vue de réaliser un bijou, ou un ornement pour robe.

Dans la vitrine de M. Sordillet était réunie une jolie variété de bijoux exécutés dans ce genre spécial : des broches, des colliers pendentifs, des croix, des boucles, des agrafes et même des aumônières et des ceintures. Les motifs sont généralement de dimensions plus grandes que celles des bijoux en or ou en imitation ; ils sont du reste, le plus souvent, considérés dans la toilette comme des ornements de mode.

M. Sordillet a reçu, à Liège, un diplôme de Grand prix, comme à Saint-Louis en 1904, et à Paris en 1900.

La maison de M. TETERGER, Henri, date de dix ans à peine. Depuis l'Exposition de 1900, où il avait exposé quelques essais

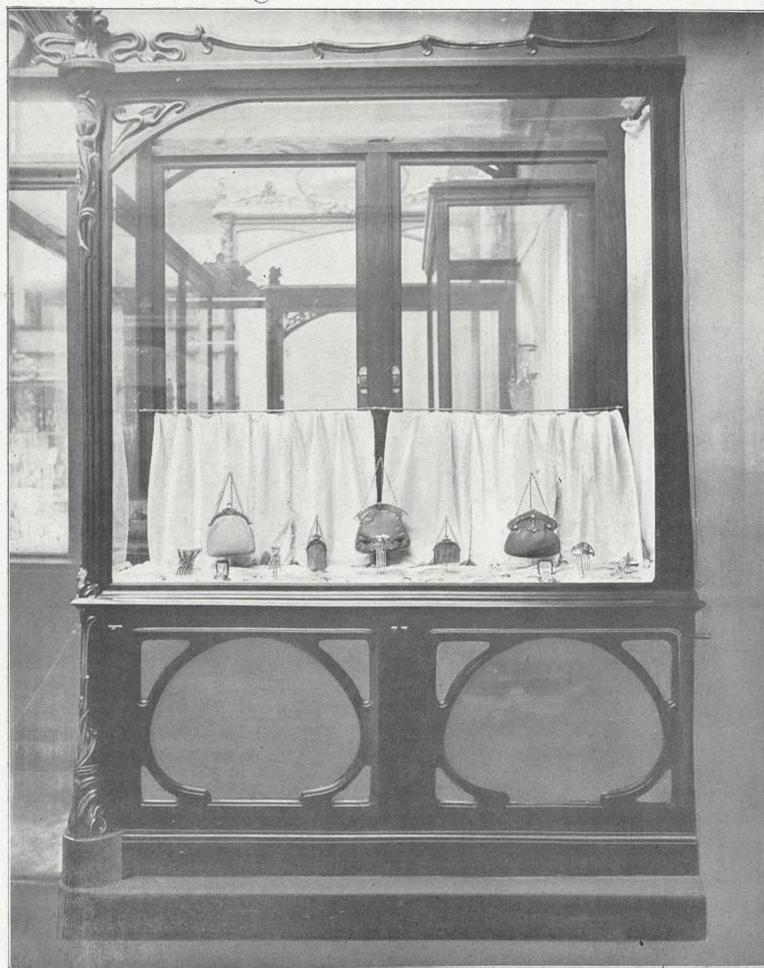


Fig. 8. — Section française. — Exposition Fouquet.

de bijoux d'art qui indiquaient déjà la voie dans laquelle il voulait entrer, M. Téterger a fait les progrès les plus appréciables.

Si le nombre des productions réunies par lui, dans ses vitrines à Liège, n'était pas très important, elles ont été, les unes et les autres, l'objet d'une vive admiration et lui ont fait obtenir sans hésitation un diplôme de Grand prix.

Quelques-unes de ses plus exquises interprétations de la flore et de la faune, ont fait revivre en nous des émotions semblables à celles que Lalique nous a souvent fait éprouver.

Plusieurs de ses bijoux étaient composés avec des perles dont les formes originales et les nuances naturelles avaient inspiré le motif. Dans cet ordre d'idées, il faut citer le pendent « Ibis ». Le corps est composé avec une perle, dont la forme et les tons rosés s'harmonisent de la façon la plus heureuse avec le cou, la tête et les pattes en or émaillé champlevé.

Au centre de la vitrine, se détachait une grande broche orchidée en émail, vraiment merveilleuse : le pétales central de la fleur est formé, comme le corps de l'Ibis, avec une perle contournée naturellement, qui s'y adapte avec un rare bonheur.

Deux colliers doivent être également mentionnés : l'un dont les éléments décoratifs sont empruntés à la flore, les feuilles sont en émail translucide et les fleurs en onyx sculpté ; l'autre est composé d'algues en émail, avec un cabochon émeraude et des perles. D'autres bijoux du même genre présentaient un vif intérêt, comme le vautour, la tête d'Indien, une jolie série de bagues en émail et brillants, et une plaque de corsage émaillée, représentant un fushia, la fleur en cristal et les pistils en rubis.

Ces diverses œuvres ont valu à leur auteur tous les éloges, tant pour l'originalité de leur inspiration que pour l'habileté de leur exécution.

Ce qui caractérise en particulier sa manière, c'est le talent qu'il déploie pour réaliser ses conceptions artistiques au moyen des perles ou des pierres, aux formes parfois si bizarres, que la nature lui fournit.

Nous n'ignorons pas que M^{me} Teterger est la précieuse collaboratrice de son mari. Il est donc de toute justice, de ne pas la séparer de M. Teterger dans les compliments bien mérités que nous leur adressons à tous deux.

Près de la vitrine de M. Aucoc Louis, où nous avons eu l'occasion d'admirer, non seulement de la joaillerie, mais des bijoux

et des colliers de perles, se trouvait celle de M. VAGUER, Léon, auquel le Jury a décerné un diplôme de Grand prix.

Cette vitrine contenait uniquement de la joaillerie. Toutes les pièces, exécutées en platine, étaient composées en brillants ou en pierres de couleurs et brillants.

Dès l'Exposition de 1900, à Paris, M. Vaguer employait déjà le platine avec succès dans sa fabrication. Assuré depuis, par l'expérience, des avantages que présente cette substitution du platine à l'argent dans la joaillerie, il s'est attaché de plus en plus à en tirer tout le parti possible et il est certainement de ceux qui ont le plus contribué à en généraliser l'emploi.

On ne peut pas dire que la richesse d'un travail délicat nuit en joaillerie au prestige et à l'éclat du diamant, mais il n'est pas douteux qu'un joyau, en raison même de sa destination, doit pouvoir être discerné de plus loin qu'un bijou, et que, par conséquent, les détails de sa composition ornementale doivent être peu compliqués pour être plus lisibles. Cette qualité essentielle, nous la trouvons dans la joaillerie de M. Vaguer. Le dessin de ses motifs : broches, devant de corsages ou diadèmes, se lit aisément et les pierres, par leur heureuse et savante disposition, ne perdent ainsi rien de leur beauté.

L'exécution en était irréprochable. De plus, grâce au platine dont la rigidité permet d'employer le minimum de métal, les montures étaient toutes d'une extrême légèreté.

Nous avons noté un devant de corsage composé de 686 brillants et 118 rubis calibrés ; une grande broche ornement, deux brillants formant pampilles ; une autre broche de dimensions plus restreintes, avec une très belle émeraude au centre et également deux brillants tombant accrochés en pampilles ; un diadème en platine, comprenant dans sa composition deux perles poires de 35 grains et un brillant poire, l'ornement et la plume stylisée qui en font le motif, sont en brillants.

Entre autres jolies choses à signaler encore : un collier en fil couteau platine, qui se subdivise à volonté pour composer divers éléments de parure. Les deux motifs superposés, qui sont reliés par une chaîne sertie de brillants distancés, peuvent servir de broches. La broche du haut est en brillants, centre perle ; la broche du bas, au contraire, porte un brillant au centre, tandis qu'une perle poire forme pampille.

A noter, enfin, une broche longue qui représente un dragon,

dont le corps est en or ciselé, les ailes et l'extrémité de la queue en diamants sur platine. C'était la seule pièce qui tenait autant du bijou que du joyau.

Une très ancienne maison de joaillerie faisait encore partie de la Section française, celle de M. DURAND-LERICHE qui a soumis à l'examen du Jury des broches, des bracelets, des colliers, joyaux qui seraient l'ornement et la richesse d'une jolie corbeille de mariage. Signalons un grand nœud en brillants, imitant la dentelle et formant ornement de corsage ; des broches libellules en émeraudes et brillants, un bouquet de violettes et aussi un lot de bagues d'un travail soigné. La monture des pièces en joaillerie était pour la plupart en argent.

Un diplôme d'honneur a été décerné à M. Durand-Leriche.

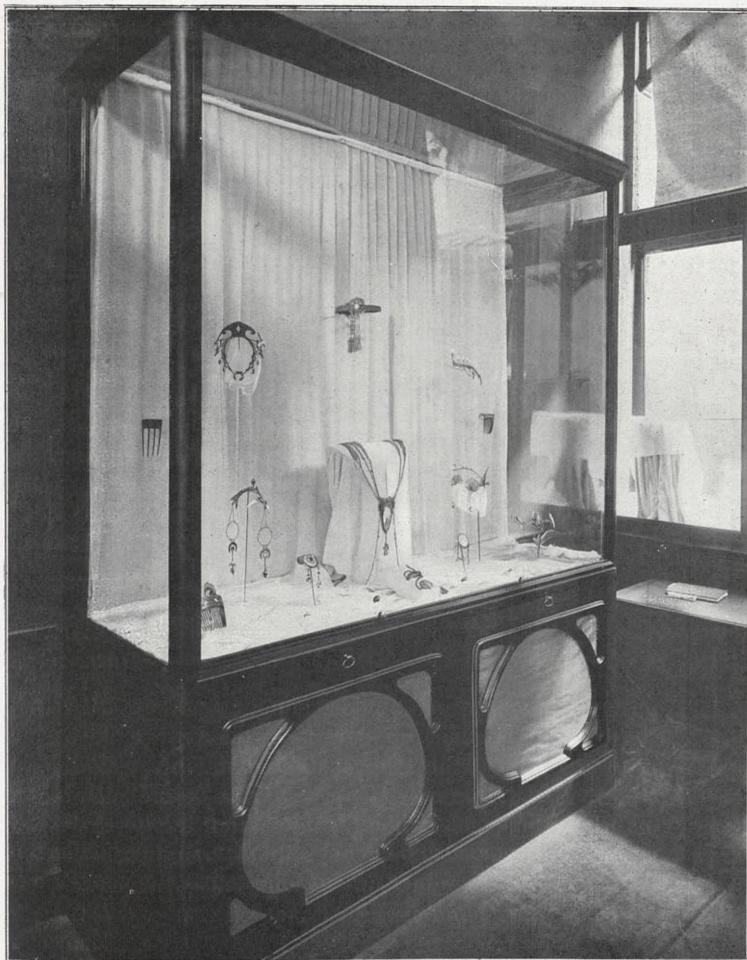
La même récompense a été attribuée à M. HENRY, Léon, qui exposait, dans la Classe 95, des spécimens d'une catégorie toute différente, pouvant se trouver aussi bien, et mieux peut-être, à leur place, dans une autre Classe de produits analogues : vases, coupes, coffrets en porcelaine blanche décorée en couleurs dont la monture en métal doré est obtenue par la fonte ou l'estampe.

Cette monture est rassemblée et soudée par les mêmes ouvriers que ceux qui sont employés dans la bijouterie-imitation. C'est à ce titre, sans doute, que l'on a admis dans la Classe 95 ce genre de produits destinés spécialement à l'exportation.

Dans la vitrine de M. LIARD, Georges aîné, nous avons vu d'excellents modèles de fonte artistique, en or, en argent et en bronze ; des médaillons et des plaquettes, portraits ou sujets de genre ; des motifs de broches, de boucles ou de pendentifs.

La coulée de la fonte est d'une belle venue et rend la retouche inutile. Nous n'avons pu établir de comparaison avec des produits similaires dans la Classe 95, mais nous n'ignorons pas que, dans plusieurs pays, cette industrie de la fonte a fait des progrès considérables. M. Liard, qui avait obtenu un diplôme de médaille d'or à Bruxelles, en 1897, a reçu, à Liège, un diplôme d'honneur.

MM. PAQUIER, Albert et C^{ie}, dont la maison est de fondation récente, exposaient des pierres artificielles, dites scientifiques,



— Fig. 9. — Section française. — Exposition Fouquet.

qui ont toutes les apparences des pierres naturelles. On ne peut pas dire que ces pierres sont fausses, puisqu'elles reproduisent



une substance naturelle avec tous ses principes et ses particularités, mais il n'est pas possible non plus de les considérer comme des rubis ou des saphirs véritables, attendu que ce sont des pierres de synthèse, obtenus dans un laboratoire par une opération chimique.

Tout en ne dissimulant pas leur origine, il serait sans aucun doute frauduleux de les mélanger à des gemmes ou pierres précieuses naturelles.

Cette fabrication ne remonte pas au delà de 10 ans.

A l'Exposition de Paris, en 1900, M. Paquier avait obtenu une médaille d'or dans la Classe de la Chimie. A Saint-Louis, ses produits ont été admis dans la Classe de la Bijouterie où il a obtenu également une médaille d'or. A Liège, le Jury lui a accordé un diplôme d'honneur. Sa vitrine contenait des saphirs et des rubis qui ont les qualités de dureté de la pierre fine et dont la composition est scientifiquement la même. A noter, quelques reproductions nouvelles de tournaline et de perido, qui paraissent avoir donné d'assez bons résultats.

La maison ROYÉ et C^{ie}, qui, depuis l'Exposition de 1900, a pris part à toutes les Expositions internationales, avait exposé de très belles imitations de pierres taillées : des simili-diamants, des rubis, des émeraudes. Les simili, principalement, brillaient d'un vif éclat. M. Royé a installé sa taillerie mécanique en 1885. Le Jury lui a décerné un diplôme d'honneur.

La bijouterie en argent était représentée par MM. CHALIN, PIEL frères, ROUZE, dont nous avons eu l'occasion de parler précédemment, et par MM. BLUM, DEMARÉ, LEMAITRE et POTONNIER, qui ont tous obtenu un diplôme de médaille d'or.

M. BLUM, Albert, avait exposé des sautoirs, de la petite bijouterie en argent, et aussi, des articles en imitation de vente courante.

M. DEMARÉ nous a soumis une grande variété de bijoux et d'objets bien exécutés, tous en argent : des broches, des bracelets, des chaînes, des hochets, etc. Grâce à une production très importante, M. Demaré fabrique à des prix avantageux et fait un gros chiffre d'affaires aussi bien en France qu'à l'étranger.

M. LEMAITRE, Georges, dont l'usine est à Presles, en Seine-et-Oise, exposait une collection très complète de tous les genres de chaînes, en tous métaux, de nature à servir, en bijouterie, à faire des colliers, des sautoirs, des chaînes de montres ou des bracelets.

Sa maison emploie, tant dans ses ateliers que dans la contrée, un nombre relativement considérable d'ouvriers et d'ouvrières. Bien que la fabrication de tous ces articles soit très soignée, les prix en sont peu élevés.

M. POTONNIER, Edouard, avait rassemblé dans sa vitrine des bijoux marcassites, montés en argent et en or, genre de petite joaillerie ancienne qui n'est pas dépourvue d'intérêt. Les marcassites sont généralement mélangées de pierres de couleurs.

Dans le groupe de vitrines réservées à la bijouterie fantaisie en imitation, il faut mentionner celle de M. FRANCHET, Arthur-Ferdinand, laquelle contenait les principaux spécimens de sa fabrication : des broches, des agrafes de ceintures, des pendants, et aussi quelques vases en grès garnis d'éléments décoratifs en métal.

Nous avons remarqué quelques agrafes style empire, et d'autres interprétées en art nouveau. La composition, parfois un peu hardie, ne manque pas d'originalité ; l'exécution en est toujours excellente.

M. Franchet a obtenu un diplôme de médaille d'or, ainsi que M. MOSSAND, Constant, fabricant comme lui de toutes les sortes de bijouterie fantaisie en doré et vieil argent.

Les modèles réunis dans la vitrine de cet exposant ne pouvaient donner qu'une idée absolument incomplète de la collection importante dont il dispose à chaque saison nouvelle.

Que ses modèles soient inspirés des bijoux anciens ou de la fantaisie pure, ils jouissent d'une grande vogue pour l'exportation.

Des diplômes de médailles d'argent ont été décernés à MM. GEROCK et CHARNAY, fabricants de bijouterie en or, qui exposaient des séries de broches et des bagues à des prix très variés ; à MM. LEROY et C^{ie}, fabricants de perles imitation. Malgré son ancienneté et son importance, cette dernière maison

n'avait encore pris part à aucune Exposition internationale. Signalons, en passant, des imitations de perles d'Orient tout à fait réussies et possédant à peu près le même poids que la perle fine.

M. MITLER, Laurent, du Groupe de la bijouterie fantaisie dorée, qui exposait également pour la première fois, a reçu un diplôme de médaille d'argent. Sa vitrine réunissait tous les genres de bijoux et ornements en métal destinés à la couture : des boucles, des coulants, des boutons, des ceintures et des colliers. Dans cette fabrication particulière, qui exige plus d'ingéniosité et d'invention que de fini dans le travail, M. Mitler trouve souvent le succès.

Nous terminerons par la maison de M. MANDONNET, Louis, dont la vitrine était garnie de petite bijouterie simili, monture argentée et dorée, principalement de broches et de peignes. Le Jury a décerné à cet exposant un diplôme de médaille d'argent.

ITALIE

La Section italienne a obtenu un diplôme de Grand prix, trois diplômes d'honneur, trois diplômes de médaille d'or et quatre diplômes de médaille d'argent, dans la Classe de la bijouterie-joaillerie.

Au total, l'Italie comptait peu de concurrents. Le corail, l'écaille, la mosaïque et le filigrane étaient les produits spécialement exposés par ce pays, bien qu'il fabrique aujourd'hui, en assez grande quantité, la bijouterie en or et en argent, surtout l'article bon marché.

Le diplôme de Grand prix a été décerné à MM. CAPUANO Fratelli, de Torre del Greco, qui avaient réuni dans leurs vitrines des colliers et des camées en corail rose, d'une nuance merveilleuse.



Fig. 10. — Section française. — Exposition G. Roger Sandoz.

Bib
CNAME

MM. BORELLI et VITELLI, de la même ville, ont reçu un diplôme d'honneur pour le même genre de produits. M. UGOLINI, Giovanni, de Florence, et M. SAPIO, Domenico, de Naples, nous ont montré des mosaïques florentines montées en bijoux, qui leur ont mérité, à tous les deux, la même récompense.

Ont obtenu un diplôme de médaille d'or, MM. GIACOMINI, Ang., et CORINALDESI, fabricants de médailles religieuses, à Rome ; M. GRAZIOSI, Oreste, à Florence, pour ses bijoux bon marché en argent diamanté ; et M. PESARESI, Angelo, pour ses petites mosaïques de Florence.

Enfin, un diplôme de médaille d'argent, a été décerné à chacun des quatre exposants dont les noms suivent : M. CONTE, Luigi, à Gênes ; MM. PETRALLI et Cie, à Florence ; M. PELVERINI, Ernesto, à Florence et M. RIVOLTA, Luigi, à Milan ; les uns pour leurs bijoux en filigrane et les autres pour leurs articles en mosaïque florentine.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

M. BREISCH, Albert, bijoutier-joaillier, à Luxembourg, avait groupé dans une vitrine isolée, une petite collection de bijoux art nouveau dont quelques-uns assez intéressants tels que plusieurs peignes en corne sculptée, un pendentif, un face-à-main, quelques bagues, etc. Il a reçu un diplôme de médaille d'or.

NORVÈGE

M. HAMMER, dont l'importante maison, située à Bergen, a été fondée par son grand-père, en 1811, était hors concours. La spécialité de sa fabrication consiste en travaux de filigrane or et argent, mélangé d'émaux transparents.

La note distinctive de ces bijoux vient de leur caractère oriental.

Plusieurs étaient des reproductions d'antiquités norvégiennes ; d'autres composés par des dessinateurs attachés à la maison Hammer étaient toujours inspirés par l'ancien style.

Les motifs de filigrane sont généralement disposés en relief sur des fonds ajourés ou émaillés. L'exécution en est habile. Indépendamment des bijoux, nous avons examiné avec un vif intérêt des objets d'art, notamment une jardinière, travail unique, entièrement fait en filigrane et émaux translucides, dont la forme rappelle les navires que montaient les Vikings, pillards scandinaves du xi^e et du xii^e siècles.

PERSE

Dans la Section persane où il n'y avait que quelques exposants, nous avons constaté très peu de bijouterie : quelques poignards en filigrane argent et de la petite argenterie exécutée dans le même genre de travail, qui rentre plutôt dans la classification de l'orfèvrerie.

Ces divers produits étaient représentés par des négociants-fabricants de Téhéran, d'Ispahan et de Tauris.

MM. FOUNES et fils, négociants à Paris et à Téhéran et M. HADJI ABDOL HOSSEIN, de Chiraze, nous ont soumis des turquoises orientales d'une jolie tonalité et de dimensions variées.

Des diplômes de médaille d'or ont été attribués par le Jury à chacun de ces exposants.

RUSSIE

Nous n'avons pas eu l'occasion d'admirer, dans cette Section, les merveilleux joyaux qui ont fait si grande la renommée des principaux joailliers de la Russie. Nous le regrettons vivement.

Cette Section comptait, cependant, quelques fabricants notables.

Nous citerons M. MARSCHAK qui possède, à Kiew, une fabrique importante.

Le Jury lui a décerné un diplôme de Grand prix. Sa fabrication se rapproche aussi bien de l'argenterie que de la bijouterie, mais, à Liège, les objets de fantaisie y ont pris une place prépondérante. Nous avons remarqué une couverture d'album et un plateau en argent ciselé, dont l'exécution était parfaitement traitée. La composition ornementale, conformément à la tradition nationale, procède le plus souvent dans ce genre de travail du style byzantin.

MM. BOSADJIEFF, Jean, et BADINI frères, à Gramatchikovo, exposaient des pierres de Sibérie et quelques bijoux de valeur, intéressants à plus d'un titre, qui leur ont valu un diplôme de médaille d'or.

Un diplôme de médaille d'argent a été accordé par le Jury à M. KHODJAYANE, A.-K., à Saint-Pétersbourg, ainsi qu'à M. SEPPIANEN, A.-F., de la même ville. Un diplôme de médaille de bronze à M. KHARITONOFF, M.-O., à Moscou.

Les produits de ces trois derniers exposants appartenaient aussi bien à la Classe 94 qu'à la Classe 95. Ils comprenaient, outre de la petite argenterie, des objets en majolique et en bois, montés sur or ou argent, tous articles de fantaisie, d'une fabrication un peu ordinaire.

JAPON

La Section japonaise comptait un certain nombre d'exposants dont les produits en orfèvrerie, en vases cloisonnés et en bronzes incrustés d'or et d'argent, faisaient partie de la Classe 94.

Un seul, M. KOKITCHI MIKIMOTO, de Tokio, doit être mentionné dans ce rapport. Il a, du reste, obtenu un diplôme de Grand prix.

Le Jury s'est vivement intéressé à des spécimens de perles fines cultivées qui provenaient de son établissement d'huîtres perlières, situé près de l'île Tatoku, dans la baie de Agu.

Ces perles sont totalement différentes des perles dites imitation ; elles sont durables et presque aussi belles que des perles fines.

En 1900, les premières perles cultivées furent exposées à l'Exposition universelle de Paris. Une médaille d'argent fut la récompense de ces premiers essais. En 1903, à l'Exposition



Fig. 11. — Section française. — Exposition de G. Roger Sandoz.

industrielle du Japon, un diplôme de premier prix leur fut décerné. Enfin, l'année suivante, à Saint-Louis, elles remportèrent le Grand prix.

La perle cultivée est obtenue en forçant l'huître perlière à produire des perles. Quand les huîtres sont jeunes, c'est-à-dire âgées de 3 ans environ, elles sont retirées de la mer et des petites perles ou des morceaux de nacre sont introduits dans l'huître par un procédé constituant le secret. Elles sont remises à la mer et y sont gardées pendant une période d'au moins quatre ans ; pendant ce temps, l'huître recouvre cette parcelle de corps étranger de sa merveilleuse sécrétion.

Des années d'expériences ont été nécessaires à des savants japonais pour arriver à amener cet art de la culture de l'huître perlière au point où il en est aujourd'hui. On cherche encore à perfectionner le procédé. En attendant, ces perles trouvent déjà un débouché dans tous les pays du monde où la bijouterie est appréciée.

Plusieurs négociants japonais tenaient dans la Section du Japon des comptoirs de vente, dans lesquels on voyait indépendamment d'une foule de petits objets de fantaisie en ivoire, en laqué, etc., des articles de bijouterie en argent ; des agrafes de ceintures émaillées, des boutons de manchettes, des broches et des breloques, provenant du Japon ; mais si curieux qu'ils fussent, au point de vue de leur exécution et de leur prix, ces articles n'ont pu faire l'objet de l'examen du Jury.

RÉCAPITULATION DES RÉCOMPENSES

Nombre des exposants :

(Y compris 18 rappels de Grands prix) : 192 ;

Hors concours comme jurés et non compris au poste précédent : 23.

COTES DE MÉRITÉ QUI DOIVENT ÊTRE ADOPTÉES	ÉTAT RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES PROPOSÉES PAR LE JURY	EXPOSANTS	COLLABORATEURS	COOPÉRATEURS
26 à 30 points	Diplôme de Grand prix	45	2 (Chine)	"
21 à 25 —	— d'honneur.....	36	1 (Chine)	"
16 à 20 —	— de médaille d'or	47	20	3
11 à 15 —	— de médaille d'argent..	48	31	23
6 à 10 —	— de médaille de bronze.	21	3	53
4 à 5 —	— de mention honorable.	7	"	1
	Totaux.....	174	57	80



COMMERCE DE LA BELGIQUE

Nous faisons suivre le compte rendu de la visite du Jury à travers les Sections de la Classe 95, du relevé des importations et des exportations belges de bijouterie en or et en argent, pour les années 1904 et 1905.

Les chiffres relatifs à ce dernier exercice, sont extraits du fascicule de décembre des statistiques douanières mensuelles du royaume : c'est la raison pour laquelle ils sont incomplets et sujets à quelques rectifications quand paraîtra le volume annuel.

Les articles précités sont les seuls qui se trouvent nommément désignés dans ces documents officiels. Quant aux autres spécialités, telles que la bijouterie-imitation, les pierres précieuses, les pierres fausses, etc... se rattachant à la Classe 95, elles sont groupées et confondues, avec nombre de produits, sous les rubriques générales que voici :

La bijouterie-imitation en doublé, en acier, et les ouvrages en jais:

Mercerie et quincaillerie — ou — Produits divers pour l'industrie.

Les pierres précieuses montées sur or, argent ou platine :

Bijouterie.

Les mêmes montées sur autres matières.

Mercerie et quincaillerie.

Les pierres précieuses non montées :

Matières minérales brutes non spécialement dénommées.

En ce qui concerne ces dernières, une exception doit, toutefois, être faite pour les diamants, dont les chiffres d'entrée et de sortie — vu l'impossibilité d'un contrôle douanier effectif — sont recueillis par l'administration belge auprès de la Chambre de Commerce d'Anvers.

Selon les données de cette Compagnie, il a été importé en 1904, pour une valeur de 80.297.062 francs de diamants bruts qui — en tenant compte du montant des salaires payés aux ouvriers diamantaires et des ventes effectuées en Belgique même — représentaient 85.142.165 francs au moment de leur réexportation.

Commerce de la Belgique

BIJOUTERIE-JOAILLERIE

PAYS	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	1904		1905		1904		1905	
	kilos	frances	kilos	frances	kilos	frances	kilos	frances
<i>Argent :</i>								
Allemagne	3.204	1.331.756	»	1.099.792	209	123.491	»	101.083
Angleterre	132	35.781	»	24.340	35	10.211	»	727
Autriche-Hong.	1	632	»	»	5	6.525	»	4.200
France	1.835	632.038	»	647.990	75	18.855	»	66.065
Gr.- Duché de Luxembourg.	21	9.525	»	»	»	»	»	»
Pays-Bas	50	14.099	»	29.788	10	2.732	»	4.453
Italie.....	»	»	»	51.289	1	718	»	3.412
Suisse	»	»	»	15.276	»	»	»	»
Danemark	»	»	»	»	»	75	»	»
Autres pays....	79	19.545	»	37.661	2	2.872	»	1.456
Totaux	5.303	2.043.346	»	1.909.366	337	165.479	»	178.096
<i>Or :</i>								
Autriche-Hong.	»	»	»	»	»	11.260	»	58.850
Allemagne	588	1.813.009	»	2.205.077	19	143.416	»	453.614
Angleterre	3	105.965	»	102.946	4	49.855	»	60.652
France	320	2.632.501	»	4.691.727	44	395.389	»	682.678
Gr.- Duché de Luxembourg.	10	28.358	»	36.855	»	»	»	»
Italie.....	25	67.832	»	42.743	1	19.130	»	18.795
Pays-Bas	19	132.997	»	14.580	»	»	»	»
Suisse	103	237.841	»	317.432	15	48.364	»	40.485
Russie.....	»	»	»	»	»	3.800	»	120
Autres pays....	4	30.762	»	47.425	1	15.672	»	60.824
Totaux	1.042	5.049.335	»	7.428.485	84	686.586	»	1.023.018

CLASSE 96

Horlogerie



CLASSE 96

Horlogerie

COMPOSITION DU JURY

<i>Président . . .</i>	MM. Constant GIRARD-GALLET, de la maison Girard-Perregaux et C ^{ie} , à La Chaux-de-Fonds (Suisse).
<i>Vice-président . . .</i>	Louis LEROY, de la maison Leroy et C ^{ie} , horloger de la Marine, à Paris (France).
<i>Rapporteur . . .</i>	François RANNAZ, de la maison Rannaz fils, fabricants d'horlogerie, à Cluses (France).
<i>Membres . . .</i>	Henri ADAM, horloger, à Bruxelles (Belgique). Le colonel COURVOISIER, de la maison Courvoisier frères, fabricants d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds (Suisse). B. BARBEZAT-BAILLOT, de la maison Barbezat-Baillot, manufacture « Le Phare », au Locle (Suisse). M. HOFMANN, de la maison Brandt et Hofmann, fabricants d'horlogerie (Orion-Watch et C ^{ie}), à Bienne (Suisse).

Membres . . . MM. G. DUCOMMUN, fabricant d'horlogerie, au Locle (Suisse).

Th. SCHILD, de la maison Schild frères, fabricants d'horlogerie, à Granges (Suisse).

Paul LÉVY, fabricant d'horlogerie, à Besançon (France).





CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La Belgique ne présentant en fait qu'un marché très restreint aux fabricants d'horlogerie et n'étant pas elle-même un pays producteur, il était à prévoir que la participation à l'Exposition de Liège serait numériquement faible pour la Classe de l'Horlogerie. L'abstention de certaines grandes maisons, tant suisses que francaises, et l'absence presque totale de la pendulerie allemande et autrichienne, orientées commercialement vers d'autres marchés, n'a rien qui puisse surprendre.

Cependant, l'importance relative de l'Exposition horlogère était telle qu'il est permis d'affirmer hautement et une fois de plus, particulièrement en ce qui concerne la montre, que la fabrication va résolument vers l'application toujours plus grande et le perfectionnement incessant des moyens mécaniques de production.

Cette Exposition a révélé de nouvelles et considérables organisations, dotées de moyens mécaniques modernes, capables de produire, même pour la montre bon marché, un article donnant toute satisfaction comme réglage et comme durée.

Les efforts dans ce sens n'ont pas été dirigés uniquement vers la montre de qualité courante. La fabrication de la montre de précision suit aussi la même voie; là encore les résultats sont probants et l'on peut affirmer que le vieil *Établissement* a vécu; malheur à ceux qui ne veulent pas le voir. Je n'entends pas dire par là qu'il ne se fera pas toujours, à la main, quelques montres spéciales, ni qu'il est indispensable que la montre toute entière se fasse sous le même toit, mais bien qu'il est nécessaire, pour

l'ébauche comme pour le sertissage, pour l'échappement comme pour le rouage, en un mot pour toute la fabrication, que la machine intervienne et, partant, que toute *l'organisation de série* qu'elle entraîne soit la règle dont on ne puisse se départir si l'on ne veut pas rester en arrière et si l'on entend suivre le progrès tous les jours en marche.

Cette modification profonde dans les procédés de fabrication est la cause première du désir, qui se manifeste dans presque toute maison, de posséder un calibre à elle, ou plus exactement une disposition de ponts, car souvent il n'y a pas autre chose.

Si ce calibre (?) permet, il est vrai, de présenter un article plus personnel, ce qui est un avantage au point de vue commercial, il ne faut pas oublier que c'est aussi un travers de la fabrication, dont il est bon de se garder ; faisons comme le voisin si ce qu'il fait est bien, mais ne sacrifions pas à la joie d'avoir son calibre, les qualités mêmes du produit. Les formes personnelles plus ou moins élégantes, ou plus ou moins baroques des ponts ne sont obtenues souvent qu'en sacrifiant les principes primordiaux qui doivent présider à une bonne conception et à une bonne fabrication. Dans les chronomètres et les montres de précision il faut constater que le métal INVAR ne paraît pas avoir donné tous les résultats que l'on semblait en droit d'attendre. L'instabilité moléculaire de l'*acier-nickel* semble être son défaut capital, le temps seul permettra d'être fixé sur la valeur réelle de cet alliage qui, momentanément, donne de si parfaits résultats, surtout pour la construction des balanciers.

La décimalisation du temps comme celle des mesures employées dans la fabrication, tend à se généraliser de plus en plus ; le centième millimètre remplace déjà partout le douzième comme unité de mesure, tandis que la désignation en lignes semble résister davantage comme indication de grandeur.

Le remontoir se modifie et la mise à l'heure par le pendant est de plus en plus employée, le système dit à Tirage est, pour cela, utilisé, concurremment avec la mise à l'heure américaine dite négative, que l'importation des boîtes américaines rend obligatoire pour leur utilisation.

La mode est à la montre mince, de louables efforts ont été faits pour conserver assez de rigidité aux organes et assez de sécurité dans les fonctions, tout en diminuant la hauteur de la pièce. On paraît y avoir pleinement réussi, et la montre plate est si

agréable au porter qu'il est à penser que l'on reviendra difficilement aux montres épaisses, sauf pour la pièce de précision où, rationnellement, tout est sacrifié aux exigences mécaniques.

Cette mode de la montre mince devait apporter quelques modifications dans les boîtes et décors, elle nous a ramené les cadrans en métal or ou argent, comme aussi, pour la montre de dame, elle a fait délaisser les pierres précieuses. Les émaux, la ciselure, la gravure, le niel règnent en maîtres et, tant il est vrai qu'un style est le produit d'une évolution lente, qu'il ne se crée pas mais qu'il s'établit, c'est sans surprise que l'on voit partout trôner l'art nouveau, mais un art nouveau épuré, et que partout l'on rencontre des œuvres modernes d'idée et de détails où s'affirment des personnalités et des originalités propres.

Dans la grosse horlogerie, il est à constater que, malgré les progrès immenses que nous connaissons de l'horlogerie électrique, cette branche n'a pas encore pris sa véritable place dans l'activité industrielle, ce que nous ne pouvons que regretter. Dans les annexes au présent rapport et bien qu'elles n'aient pas été soumises à notre examen, nous donnerons un aperçu des pièces remarquables d'horlogerie électrique que contenait la vitrine de l'Ecole Nationale d'horlogerie de Cluses (France) et ce, en raison de l'intérêt d'actualité que présente cette branche.

Les appareils de contrôle s'appropriant aux divers besoins de l'industrie se multiplient et, certainement, en s'améliorant comme construction.

D'une façon générale, nous pouvons formuler le regret qu'à Liège, comme dans la majeure partie des Expositions qui ont précédé, les participants s'en soient tenus exclusivement à soumettre des produits finis. Il aurait été plus intéressant de pouvoir suivre les diverses phases de la fabrication, et de juger des moyens employés.

Les quelques exposants qui se sont départis de cette façon de faire, l'ont fait d'une façon trop incomplète et, par suite, inutilement.

Nous ne dirons rien de l'installation matérielle de la Classe, qui occupait un salon commun avec la joaillerie, la bijouterie et l'orfèvrerie. L'ameublement était du plus gracieux effet et du meilleur goût ; nous devons en reporter tout le mérite au Comité d'installation, et particulièrement à son dévoué et distingué président, M. Aucoc.

Pour terminer, nous dirons que la Classe de l'horlogerie contenait un nombre considérable de travaux exécutés par les collaborateurs ou les coopérateurs des diverses maisons participantes. C'est là une constatation réjouissante et l'on ne saurait trop encourager cette manière de faire, qui affirme d'une façon palpable, la solidarité qui, en horlogerie, unit patrons et ouvriers. La plupart de ces travaux portent sur des procédés de fabrication, des petits outils de contrôle, de menus appareils, voire même de véritables machines.

Le Jury a largement récompensé ces concours dévoués à qui revient une part certainement grande dans les progrès réalisés.





CLASSIFICATION ET RÉCOMPENSES

La variété des produits rendait particulièrement délicate la tâche des jurés et, ici, nous devons rendre hommage à l'aimable et distingué président du Jury, M. Constant Girard-Gallet, à qui nous adressons, certain d'être l'interprète fidèle de tous nos collègues, l'expression de toute notre gratitude pour la manière libérale et courtoise avec laquelle il a dirigé nos opérations.

Nous tenons à dire enfin quelle entente cordiale n'a cessé de régner dans notre Jury, quelle communauté de vues a constamment uni tous ses membres dans leurs appréciations et les jugements si délicats, où tout doit être considéré, qualité d'exécution des objets exposés, procédés de fabrication, prix de vente, ancienneté, valeur technique de l'exposant, valeur commerciale, résultats obtenus dans les observations de marche, probité commerciale, chacune de ces conditions devant être pesée minutieusement.

Rien non plus n'a été épargné pour que les récompenses soient la sincère expression d'un vote généralement unanime et c'est là, pour tous, une bien vive satisfaction.

Un certain nombre de récompenses ayant été relevées par le Jury supérieur et déjà même par le Jury de Groupe, nous avons cru devoir indiquer chacune de ces modifications et cela en raison même de ce qu'aucun horloger ne siégeait dans l'un ou l'autre de ces Jurys.

A ceux que cette constatation pourrait étonner, nous dirons que cet état de chose est dû à ce que l'horlogerie, suivant une habitude déjà ancienne, restait à Liège accolée aux Classes 94 et 95, soit à la bijouterie, l'orfèvrerie et la joaillerie.

Il est à souhaiter que l'horlogerie, en temps qu'horlogerie, sans tenir compte des cages, des boîtes et décors, forme à l'avenir une Classe complètement autonome et spéciale. Cette manière de faire s'impose du reste en raison de l'évolution de notre in-

dustrie qui a aujourd'hui, et qui aura toujours davantage, plus de points de contact avec la petite mécanique de précision qu'avec la bijouterie.

Les cages, boîtes, etc... seront alors exposées *par ceux-là mêmes qui les fabriquent ou les décorent* dans une section spéciale de l'orfévrerie, bijouterie ou joaillerie, voire même de l'ébénisterie.

Non seulement dans les Expositions, mais aussi dans le commerce de l'horlogerie, l'Amérique a depuis longtemps déjà opéré cette distinction entre la pendule ou la montre *instrument* et l'enveloppe, quelles que soient l'atière et la valeur de cette dernière.

L'horlogerie resterait ainsi purement et simplement l'horlogerie, et suffirait largement à l'activité d'un Jury horloger, chaque exposant restant libre, d'ailleurs, de solliciter l'examen de sa vitrine pour les cages, boîtes et décos, par un autre Jury.

RÉCOMPENSES

Pour 53 exposants répartis comme suit : Belgique, 4; Suisse, 29; France, 17; Allemagne, 1; Autriche, 1; Suède, 1, les récompenses ont été les suivantes ;

Puissances	M. du Jury	G. Prix	D. hon.	M. or	M. arg.	M. br.	M. hon.
Belgique.....	1	»	»	1	2	»	»
Suisse.....	6	1	3	5	4	8	2
France.....	3	5	3	5	»	1	»
Allemagne.....	»	»	»	»	1	»	»
Autriche.....	»	»	»	»	»	»	1
Suède.....	»	»	1	»	»	»	»
Totaux.....	10	6	7	11	7	9	8

COLLABORATEURS

Puissances	Méd. d'or	Méd. arg.	Méd. de br.	Total
Belgique.....	»	2	1	3
Suisse.....	»	6	21	27
France.....	3	11	15	29
Totaux.....	3	19	37	59



DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

Avant d'arriver au détail des récompenses et aux notices qui les justifient, je m'arrêterai un instant aux vitrines des membres du Jury, car, ainsi que le disait dans son Rapport sur l'Exposition de l'orfèvrerie à Paris 1900, l'éminent rapporteur de cette Classe, l'opinion juge les juges, et j'ai le devoir de ne pas laisser dans l'ombre les œuvres de ceux qui, hors concours, ont consacré leurs peines et leur temps à la défense du drapeau commun.

HORS CONCOURS

GIRARD-PERREGAUX et C^{ie}, La Chaux-de-Fonds (Suisse).
M. Constant Girard-Perregaux, président du Jury.

Maison fondée en 1845 par le père du directeur actuel. Fabrique de chronomètres à ancre, à bascule, à ressort et à tourbillon de qualité très soignée. Les calibres spéciaux de la maison pour ces articles sont admirables de simplicité. Son Exposition contenait également une collection de ses montres compliquées : répétitions, chronographes, quantièmes, etc., qu'elle ne fabrique qu'en qualité de choix. A remarquer surtout les répétitions à minutes extra-plates, petites et grandes pièces.

Les montres pour dames sont une spécialité de la maison, qui

est connue pour le bon goût et la richesse de ses montres décorées dont les mouvements sont parfaitement réglés. Les très petites montres à ancre ont également attiré l'attention, ainsi que celles à mouvements plats. La montre d'homme est fabriquée mécaniquement par la maison depuis deux ans.

A signaler aussi, outre les tourbillons à trois ponts or, qui sont une spécialité de cette maison, une pièce à détente pour dame avec un excellent bulletin d'observatoire.

L. LEROY et C^{ie}, 7, boulevard de la Madeleine, Paris (France).
M. Louis Leroy, vice-président du Jury.

Maison fondée en 1785. Une des plus anciennes maisons françaises, mais aussi une des plus jeunes par l'activité de son chef. La maison Leroy ne fait aucune spécialité, elle fabrique aussi bien et avec autant de perfection la montre à Besançon, que le chronomètre de marine et le régulateur astronomique à Paris. Elle s'attache à faire revivre la belle horlogerie à la main qui fit le succès du grand Breguet, estimant à juste titre qu'à côté de l'horlogerie industrielle, il y a place pour la pièce spéciale, l'objet d'art de l'horlogerie. Avec l'aide de collaborateurs précieux qui apportent chacun leur pierre à l'édifice et participent aux bénéfices, M. Leroy a présenté à Liège une vitrine digne en tous points de vue de la réputation de la maison.

Le Jury a cru devoir réservier à M. Maillard-Salins, collaborateur de la maison, une des trois médailles d'or décernées.

RANNAZ fils. Mouvements à tous degrés d'avancement, Cluses (Haute-Savoie) (France). M. François Rannaz, membre du Jury, rapporteur.

Maison fondée en 1870 par le père des propriétaires actuels.

La vitrine de cette maison contient un grand nombre de mouvements de tous calibres et toutes grandeurs à divers degrés d'avancement.

La fabrication en est entièrement mécanique et par les procédés les plus modernes, ils répondent à tous les besoins du marché.

A remarquer un système de tirage à tout ou rien, ainsi que plusieurs types de remontoirs dits négatifs pour les Etats-Unis, avec emboîtement approprié. Jolie collection de types extra-plats de toutes grandeurs.

La maison expose aussi de nombreux spécimens de cercles de cadran cache-poussières et de cercles d'agrandissement sans soudure.

Trois médailles d'argent aux collaborateurs.

Henri ADAM, horloger, à Bruxelles (Belgique). M. Henri Adam, membre du Jury.

M. H. Adam qui représentait la Belgique au sein du Jury international, exposait dans sa vitrine les divers types de montres qu'il établit spécialement pour son magasin de Bruxelles, ainsi qu'un nouvel appareil avertisseur d'incendie et un contrôleur de ronde pratique et fort bien exécuté.

COURVOISIER frères, à La Chaux-de-Fonds (Suisse). M. le colonel Courvoisier, membre du Jury.

Maison fondée en 1852 et réorganisée d'une façon toute moderne depuis 1883; elle s'occupe particulièrement de l'exportation en Extrême-Orient, toutefois, depuis quelques années, sa fabrication s'est portée aussi vers la montre à minutes sautantes avec cadran, pour les minutes, en secteur, puis dernièrement vers les compteurs d'électricité.

La vitrine de MM. Courvoisier frères contient de nombreux spécimens de ces différents genres, tous supérieurement exécutés.

P. BARBEZAT-BAILOD, Le Locle (Suisse). M. P. Barbezat-Baillod, membre du Jury.

Maison fondée en 1870. Nous admirons ici une remarquable collection de chronographes, compteurs, quantièmes simples et perpétuels à guichet ou à aiguilles, mais particulièrement des répétitions à régulateur silencieux à force centrifuge qui supprime l'échappement laissant défiler le rouage de la sonnerie. Le dispositif est des plus simples, il se compose d'une croix portée par un axe pivoté et portant à chaque extrémité de ses bras des leviers munis de masses pesantes, qui, lorsque la vitesse devient trop grande, viennent frotter contre les parois de la creusure où est logé ce train, qui font ainsi l'office de frein.

La marque « Le Phare » adoptée par cette maison, est du reste universellement connue.

BRANDT et HOFMANN, à Bienne (Suisse). M. Hofmann, membre du Jury.

Connue sous le nom de manufacture « Orion », cette maison continue avec succès la fabrication de la montre Braschmid, connue depuis trente ans sur les divers marchés européens. Elle a en outre lancé un calibre « Orion » dont elle conduit la fabrication en quatre qualités parfaitement distinctes et immuables, ce qui lui permet pour chacune d'elles, grâce à la fabrication en séries, d'arriver au maximum de perfection exigible ainsi qu'il a été donné de le constater sur les spécimens exposés.

G. DUCOMMUN, Le Locle (Suisse). M. Georges Ducommun, membre du Jury.

Cette maison, fort prospère, se cantonne exclusivement dans la fabrication de la montre de grosses dimensions, montres de voyage, montres pour automobiles, bureaux, etc. La pièce dite boule rentre aussi dans sa spécialité.

Tous les calibres ne sont autres que des calibres connus et amplifiés et les pièces sont établies indistinctement à 32 heures et 8 jours.

SCHILD frères, à Granges (Suisse). M. Th. Schild, membre du Jury.

Nous nous trouvons ici en face d'une fabrique d'horlogerie des plus modernes, dont les produits varient à l'infini. C'est la caractéristique de sa vitrine que de contenir des spécimens d'horlogerie pour tous pays. Les boîtes et les calibres y sont de mille genres.

Cette usine, qui occupe plus de 500 ouvriers, soumet aussi une montre réveil-matin fort bien réussie et pratique.

Paul LÉVY, à Besançon (France). M. Paul Lévy, membre du Jury.

La maison Paul Lévy dont l'activité s'étend particulièrement en France, soumet des spécimens nombreux et variés de montres de dames décorées avec le meilleur goût, qui sont à Liège le triomphe de l'horlogerie française, et dont nous retrouvons d'autres types dans les vitrines des fabricants de Paris et de Besançon.

A côté de ces véritables bijoux, M. Lévy expose une fort belle collection de chronomètres de poche, avec bulletins de l'observatoire de Besançon.

EXPOSANTS

Il est difficile d'obtenir un classement rationnel entre les diverses vitrines, bon nombre d'entre elles contenant des spécimens de branches diverses de l'horlogerie, ce qui nous obligerait de revenir plusieurs fois au même exposant.

Je rangerai donc les vitrines dans l'ordre même où elles ont été examinées par le Jury et cela après avoir établi néanmoins les classes suivantes :

- I. — Petite horlogerie, montres, pendules, chronomètres.
- II. — Boîtes et décorations.
- III. — Fournitures d'horlogerie et divers.
- IV. — Horlogerie de gros volume.
- V. — Observatoires.

I. — PETITE HORLOGERIE, MONTRES, PENDULES, CHRONOMÈTRES

Louis GALIBERT, Le Havre (France).

Maison fondée en 1885. Cet artiste consciencieux travaille presque seul, il expose une jolie collection de pièces diverses parmi lesquelles nous remarquons un nouvel essai de montre 24 heures, assez intéressant. — Médaille de bronze transformée par le Jury supérieur en médaille d'or.

AURICOSTE, Joseph, Paris (France).

Nous voyons dans la vitrine de cette maison quelques pendulettes de bonne exécution courante, ainsi qu'un essai de chronomètre de marine.

Cet exposant dit qu'il vient de s'assurer le concours et la collaboration de MM. Claude, ingénieur, et Plessis, ingénieur, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ce dernier en qualité de chef du service des études. Nul doute qu'avec de tels collaborateurs cette maison ne progresse rapidement dans l'avenir qui lui est large-

ment ouvert, M. Auricoste étant un jeune, succédant depuis 1901 seulement au maître qu'était Thomas et dont la main se retrouve dans les produits exposés. — Médaille d'argent changée par le Jury supérieur en médaille d'or.

SILVENT, Ernest fils aîné, Besançon (France).

Maison fondée en 1864 par Silvent père. La vitrine de M. Ernest Silvent contient de fort belles pièces artistiques comme montres de dames, spécialité qui depuis longtemps a fait la réputation de cette maison.

Une innovation intéressante est la montre munie d'agrafe pour être portée *en pendentif*, heureuse trouvaille qui ne peut qu'ouvrir un nouveau champ à l'activité de ce fabricant. — Médaille d'or.

LIPPmann frères, La Mouillière, Besançon (France).

Maison fondée en 1867 par Lippmann père. Ce qui rend particulièrement intéressante la vitrine de cette maison dont la marque LIP est si connue en France, c'est un essai de fabrication d'ébauches bon marché pour un calibre nouveau.

L'organisation de ce travail dénote un acheminement sérieux vers la manufacture qu'il est juste de noter à l'actif de l'horlogerie française, qui tend de plus en plus à sortir des errements du passé.

Les efforts précédemment faits dans ce sens par la maison Lipmann ont été couronnés de succès, puisque, entre autres premières récompenses, elle détient au concours de l'Observatoire de Besançon, et successivement en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1905 le premier prix de quantité pour bulletins de 3^e classe, avec respectivement 126, 136, 202, 163 et 208 bulletins.

C'est là une preuve de vitalité commerciale et de bonne fabrication. — Médaille d'or transformée par le Jury supérieur en Grand prix.

ÉTABLISSEMENTS Ch. BRISEBARD, Besançon (France).

Maison fondée en 1856 par Ch. Brisebard. La dernière transformation de la maison Brisebard, actuellement constituée en société anonyme, semble avoir donné un regain de vigueur à cette très ancienne fabrique et, à Liège, elle a fait une Exposi-

tion importante : montres décimales, réveils tachymètres, puis sa dernière création, le calibre « ESTO ».

— Ce qui retient surtout l'attention, c'est une collection de petits outils fort intéressants : chariot à sertir, outil à déterminer les inclinés, machine à peser les balanciers, etc... — Diplôme d'honneur.

LÉVY, Hector, Besançon (France).

Maison fondée en 1882. Vitrine particulièrement intéressante par la variété des décors pour montres de dames. — Médaille de bronze changée par le Jury supérieur en médaille d'or.

BAILLY, Roger, Besançon (France).

Maison fondée en 1874 par Bailly père. A la préoccupation constante de ne livrer que des montres d'un cachet artistique incontestable, cette maison joint un souci réel de la bienfacture du mouvement, aussi sa vitrine a-t-elle été doublement admirée à Liège. Dans tous les genres de décoration, M. Bailly s'est vraiment surpassé et l'on peut dire que les pièces de cette vitrine dénotent une unité de conception rarement rencontrée. — Médaille d'argent que le Jury supérieur a transformée en médaille d'or.

FAVRE, Henrich (les fils de), Besançon (France).

Maison fondée en 1830 par Ami Favre, Henrich. Nous sommes en face d'une des maisons doyennes de l'horlogerie française qui, au cours de son existence déjà longue, a remporté de nombreux lauriers. Son Exposition à Liège n'est en rien inférieure à son passé, l'on y retrouve ce fini bien personnel et impeccable qui est la marque distinctive de la maison.

— Remarqué, encore perfectionné, le système de bride déjà vu à Paris en 1900. La vitrine contient encore de beaux chronomètres de poche avec bulletins. La maison tend à se spécialiser dans l'horlogerie classique de précision pour laquelle sa réputation n'est déjà plus à faire. — Grand prix.

MEYER, Jacques (les fils), Bruxelles (Belgique).

Maison fondée en 1874. Comprise dans la Section belge, cette maison, qui a une succursale à La Chaux-de-Fonds, figure néanmoins au catalogue suisse.

Malgré deux visites successives, le Jury n'a pas pu préciser la nationalité de cette firme se disant belge et fabriquant en Suisse.

La vitrine ne contient rien, du reste, qui soit de nature à retenir l'attention. — Mention honorable transformée par le Jury supérieur en médaille d'or.

G.-W. LINDEROTHS URFABRIK, Stockholm (Suède).

Maison fondée en 1844. S'est créé depuis de longues années une réputation de bon pendulier et ses produits ont été fort remarqués aux dernières Expositions de Paris. Il en est de même à Liège où, à côté de modèles remarquables, nous voyons une machine à diviser très intéressante. — Diplôme d'honneur.

CONTINENTAL BUNDY GESELLSCHAFT, Dresden (Allemagne).

Société anonyme fondée en 1900. Offre une intéressante Exposition d'appareils de contrôle d'entrée et de sortie pour usines. De nombreux appareils de cette maison sont en service dans l'Exposition où ils donnent entière satisfaction.

Le système employé est basé sur l'emploi d'une clef porteur d'un numéro et personnelle à chaque ouvrier. Un tour de cette clef dans l'appareil, le numéro s'imprime sur une bande en face de l'heure qui, au même moment, s'inscrit automatiquement. La clef est alors accrochée à un tableau *ad hoc* placé à proximité de l'appareil où l'ouvrier la reprendra à la sortie. — Médaille d'argent.

SABOY, Karl, Vienne (Autriche).

Les quelques pendules exposées par cette maison sont sans grand intérêt et elles ne sauraient avoir la prétention de représenter la si belle fabrication viennoise. — Mention honorable.

SOCIÉTÉ ANONYME LÉON LEVY ET FRÈRES, Bienne (Suisse).

Maison fondée en 1883 par Léon Lévy, en société anonyme depuis 1904. Nous montre, dans une vitrine relativement restreinte, des spécimens de pièces de qualité courante à cylindre et de toutes grandeurs, ainsi que quelques pièces genre « Roskopf ». — Médaille de bronze.

PERY-WATCH C^{ie} (Dreyfus Frères et C^{ie}), Bienne (Suisse).

Maison fondée en 1899 et constituée depuis trois ans en société anonyme. Expose pour la première fois et soumet au Jury quelques calibres particuliers, sinon perfectionnés, et des montres spécialement destinées à l'Autriche. — Médaille de bronze.

JEANNERET BREHM (Usine du Parc), Saint-Imier (Suisse).

Maison fondée en 1866 par Jeanneret frères. Collection complète de chronographes et de compteurs, spécialités dans lesquelles cette usine s'est fait une réputation méritée. On remarque dans sa vitrine des compteurs de sport à pointage à encre et à ratrapante, des tachymètres, des télémètres, ainsi que des compteurs à verrou, adoptés par la marine anglaise, d'une construction fort intéressante.

Remarqué aussi une montre pour heure turque à cadran mobile. — Médaille d'or.

KRENGER, Moutier-Grand-Val (Suisse).

Jeune maison organisée d'une façon moderne et ayant spécialisé sa fabrication sur deux types munis d'un remontoir spécial et présentant quelque intérêt. — Mention honorable.

MULLER ET VAUCHER, Bienne (Suisse).

Maison fondée en 1897. La vitrine de MM. Müller et Vaucher est certainement une des plus complètes de la Classe comme exposé de procédés de fabrication, tous parfaitement raisonnés et des mieux appliqués.

Les calibres sont bien étudiés dans les moindres détails. Vu entre autres un mécanisme de remontoir *Négative* avec ressort à double effet, des plus intéressants. Une application nouvelle en métal INVAR pour la construction d'une porte d'échappement cylindre destinée à des mécanismes devant être soumis à de très basses températures, tels les enregistreurs pour ballons sondes, et pour lesquelles l'échappement à ancre n'est pas applicable en raison du givre qui bientôt collerait la fourchette sur les parois de sa creusure. — Médaille d'or changée par le Jury supérieur en diplôme d'honneur.

DRAGA WATCH C^o (Bloch et Fils), La Chaux-de-Fonds (Suisse).

L'assortiment de montres exposé par la Draga Watch C^{ie} est

des plus complets, surtout en montres de dames, et les calibres employés témoignent, pour quelques-uns du moins, d'une certaine recherche et surtout d'une haute fantaisie. — Médaille de bronze.

FABRIQUE AURÉOLE (Philidor Wolf), La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Maison fondée en 1860. C'est la première fois que cette firme prend part à une Exposition. Les pièces présentées paraissent indiquer un manque absolu d'unité de méthode dans la fabrication, bien qu'isolément quelques-unes soient d'un assez joli fini. — Médaille d'argent.

Vve BREGNARD ET FILS, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Cette maison, bien que modeste, a soumis au Jury un assortiment remarquable de pièces plates de petites dimensions, tant ancre que cylindre, toutes sur des calibres courants et connus. — Médaille d'argent.

STOLZ frères, Le Locle (Suisse).

L'établissement de MM. Stolz frères, fondé en 1861, soumet un assortiment complet de pièces compliquées en tous genres, particulièrement de répétitions à régulateur silencieux à force centrifuge, dont l'emploi tend de plus en plus à se généraliser dans ce genre de mécanisme. Le tout est d'une facture remarquable, les calibres bien étudiés et améliorés tant au point de vue de la simplicité que de la sécurité des fonctions.

Les chronographes soumis par cette maison à l'appréciation du Jury ne le cèdent en rien aux répétitions. — Médaille d'or.

RUSSBACH, Jules, ROSKOPF Fritz, et C^{ie}, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Maison fondée en 1897. Sous la même vitrine, nous trouvons les deux raisons sociales qui appartiennent en fait à la même maison. Le Jury se refuse à examiner Roskopf et C^{ie} et cela sur la proposition des jurés suisses, cette raison sociale ayant été interdite par jugement du Tribunal fédéral en date du 25 mars 1905, comme constituant un acte de concurrence déloyale à l'égard de F.-E. Roskopf et C^{ie}, à Genève.

Reste Jules Russbach — il expose des montres dites Roskopf,

notamment un nouveau calibre de ce genre, plus plat que le modèle si généralement connu. M. Russbach a été du reste pendant dix-sept ans employé à la maison Vve C.-L. Schmidt, qui, le 15 décembre 1873, se rendit, avec Charles et Eugène Wille acquéreur des marques déposées le 10 août 1868 par Georges-Frédéric Roskopf, inventeur de la montre de ce nom. C'est donc avec une parfaite connaissance de l'article que la fabrication est conduite. — Mention honorable.

ROSKOPF, Fritz-Edouard et C^{ie}, Genève (Suisse).

Maison fondée en 1857. Les quatre vitrines de cette maison contiennent une grande quantité de spécimens, en tant que boîtes, de la montre Roskopf ou Roskopf modifié, soit plate, balancier visible, seconde au centre, en fait que du calibre primitif on ne retrouve presque que l'échappement et encore. — Mention honorable changée par le Jury supérieur en médaille de bronze.

L.-A.-I. DITESHEIM et frères (Fabrique Movaido), La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Maison fondée en 1890. Une de celles qui se sont le plus résolument acheminé vers la fabrication mécanique tout en perfectionnant considérablement leurs produits.

La fabrique Movaido présente à l'examen de nombreux calibres spéciaux (20 modèles marchant en cercle), ainsi qu'un type de remontoir négative, le tout fabriqué mécaniquement. Les montres terminées sont décorées avec beaucoup de goût. — Diplôme d'honneur.

MEYER, Fritz, Soleure (Suisse).

Présente une importante collection de petites montres cylindre à bas prix, malgré cela assez convenablement décorées. Remarqué un calibre bas fort judicieusement établi. — Médaille de bronze.

EIGELDINGER, Jacques, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Les spécialités exposées dans cette vitrine ont retenu l'attention du Jury par leur variété : montres-boules, montres Goliath pour voiture, bureau, automobile, etc..., avec mouvement 30 heures et 8 jours indistinctement. — Médaille de bronze.

WOOG, Maurice (Fabrique « la Maisonnette »), La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Maison fondée en 1878. La Belgique étant un des principaux débouchés de cette maison, celle-ci a exposé à Liège un ensemble complet de ses produits, ancre, cylindre et détente, soit plus de 170 spécimens d'une grande variété.

Bien que tirant ses ébauches d'autres maisons, le terminage y est organisé mécaniquement. Jolie application de chatons non vissés et ajustés par un procédé assurant un centrage parfait et une complète interchangeabilité.

La paix étant à l'ordre du jour, cette maison a obtenu du Comité administratif du Musée de la guerre et de la paix, à Lucerne, le droit à la jolie allégorie « Paix et Mars » dont elle a su tirer les plus jolis effets de décoration pour ses boîtes. — Médaille d'or.

SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE « ELECTA », La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Ancienne Société anonyme d'horlogerie de Genève. Maison fondée en 1890.

Dès ses débuts, cette Société s'est engagée dans la fabrication mécanique, même pour la pièce compliquée. Ses nombreux calibres ne comprennent que des pièces à ancre et ils sont exécutés dans ses ateliers. Les réglages sont tous faits au point d'attache du spiral.

Les spécimens exposés ont fort bon air et la collection en est importante.

L'horloge chronographique à déclenchement électrique exposée par cette firme, et spécialement destinée aux champs de courses, n'est pas sans intérêt. — Diplôme d'honneur.

M. et P. DREYFUS, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Maison fondée en 1885. La variété de boîtes et de décors attire particulièrement l'attention sur la vitrine de cette maison qui expose un grand nombre de petites pièces cylindre et quelques grandes pièces à ancre, toutes d'un cachet bien personnel et sur calibres particuliers. — Médaille de bronze changée par le Jury supérieur en médaille d'argent.

GRANDJEAN, Fritz (Usine la Chapelle), Le Locle (Suisse).

L'usine de la Chapelle semble, de par les produits exposés à Liège, abandonner la fabrication mécanique de la montre ordinaire dont elle s'était fait une spécialité, et où elle brillait sans conteste, pour s'attaquer à un article plus sérieux et mieux fini.

Les pièces exposées dénotent une fabrication rationnelle et fort bien surveillée. Cette maison exposait pour la première fois.

— Médaille de bronze.

II. — BOITES ET DÉCORATIONS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MONTEURS DE BOITES D'OR, Besançon (France).

Fondée en 1881 par la réunion des divers ateliers de cette partie établis à Besançon. A cette époque déjà lointaine, les ateliers de monteurs de boîtes d'or de Besançon, luttaienr difficilement contre la concurrence étrangère, par suite du manque de capitaux qui les empêchait de modifier et de rénover leur matériel. De là la naissance de la Société.

Les résultats ne se firent pas attendre, et la nouvelle organisation arrivait bien vite à travailler annuellement plus de 4.000 kilos d'or représentant environ 110.000 boîtes de montres de toutes grandeurs. La vitrine de cette Exposition contient de l'or sous toutes ses formes, métal brut, dégrossi, laminé, en plaques, en fils, en rondelles pour les besoins de la fabrication : c'est la technique toute entière de cette industrie qui défile devant les yeux.

M. Saint-Esprit, aujourd'hui encore membre du Conseil d'administration de cette Société, fut un des promoteurs et un des premiers signataires de ce groupement patronal. Le Jury a pensé rendre hommage à toute une vie de labeur en lui décernant une des trois médailles d'or accordées aux collaborateurs. — Rappel de Grand prix.

HUGUENIN frères, graveurs-estampeurs, Le Locle (Suisse).
Maison fondée en 1868. Chaque jour la décoration de la boîte

joue un rôle plus grand en horlogerie et, à côté de la montre (mouvement), il était indispensable que la montre (boîte décorée) devint elle-même, sans rien perdre de son cachet artistique, un produit de manufacture, vendu tout terminé à l'étranger.

La *Maison d'Édition* pour l'horlogerie était une nécessité.

C'est ce qu'a réalisé la maison Huguenin, et l'on reste confondu de la multiplicité et de la variété des produits qu'elle expose à Liège.

a) Boîtes de montres en argent entièrement faites chez l'exposant en *Niel*, aussi connu sous le nom d'*émail russe* ou *Toula*, niel retouché, niel incrusté, niel plaqué ou niel mat, en un mot tous les genres de niel. Boîtes vieil argent, hauts et bas-reliefs, eaux-fortes, reliefs eau-forte, bronze patiné.

b) Décoration de boîtes d'or, façon ciselé, gravé, monogrammes.

c) Gravure et frappe de cuvettes et fonds.

En un mot tous les genres de décoration de la montre. A ces différentes parties se rattachant essentiellement à l'horlogerie, cette maison joint la frappe et l'édition de médailles, dont de merveilleux spécimens figurent aussi dans sa vitrine.

Dans cette branche, MM. Huguenin se sont fait une place remarquable parmi les graveurs suisses.

Le cachet tout particulièrement artistique des travaux exécutés pour la boîte de montre, l'outillage perfectionné de cette usine, décrit en détail lors du passage du Jury lui assurent une place hors pair. — Grand prix.

E. RENFER, monteur de boîtes métal et argent, Fleurier (Suisse).

Maison fondée en 1883. Soumet à l'appréciation du Jury un fort beau lot de boîtes. Toutes ces pièces si diverses de formes et de dimensions sont faites mécaniquement et par grandes séries.

Bien avant les fabriques de boîtes d'or et d'argent, les fabriques de boîtes en métal non précieux se sont acheminées vers la production en séries et la maison Renfer est certainement une de celles qui ont ouvert la voie.

Son Exposition dénote de sérieux progrès. — Médaille d'argent.

III. — FOURNITURES D'HORLOGERIE ET DIVERS OUTILLAGE

MIRAULT, Maurice, huiles pour horlogerie, Les Riceys (Aube) (France).

Maison fondée en 1892. M. Mirault, un horloger qui s'est adonné à la fabrication d'huile pour chronomètres, montres et pendules, expose une série d'échantillons.

Ce que n'aurait su faire un examen de quelques instants, les expériences dont les résultats ont été apportés ont démontré l'excellence des produits de cette maison qui expose pour la première fois. — Médaille de bronze.

HÉBERT, Sidney, Dieppe (France).

Maison fondée en 1840, M. Hébert, qui exploite à Dieppe une maison d'horlogerie (montres et pendules), a tenu à n'exposer et à ne soumettre au Jury qu'une spécialité de sa fabrication, qui mérite du reste de retenir l'attention.

M. Hébert se consacre en effet à la construction en série d'échappements de démonstration, et cela par procédés mécaniques.

C'est là une tentative heureuse bien faite pour aider à la vulgarisation de l'art de l'horlogerie, vulgarisation qui ne va pas sans de sérieuses difficultés. M. Hébert le sait, ayant été pendant plusieurs années directeur de l'Ecole d'horlogerie de Bruxelles. Diplôme d'honneur.

P.-A. BANDELIER, Adoucissement, Nickelage, Argentage, Bienné (Suisse).

Les spécimens fort bien exécutés que présente cette maison offrent quelque intérêt en raison des procédés nouveaux employés: adoucissements mécaniques à dessins variés, réserves et épargnes aux acides.

A signaler aussi l'alliage nickel et argent employé pour obtenir un plus grand mordant et, partant, plus de solidité. — Médaille de bronze.

Les fils de H. PICARD et C^{ie}, fournitures d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Maison fondée en 1856. L'importance de l'Exposition de cette

maison se justifie pleinement par son activité commerciale, car non seulement elle réunit dans ses magasins à peu près tous les produits de l'industrie horlogère pour répondre aux besoins si variés de sa nombreuse clientèle, mais elle a aussi créé de nombreux types d'outils et accessoires qui ne sont pas sans mérite, et, entre autres, un *séломètre*, qui figure à Liège, permettant de mesurer en une seule opération les profondeurs des creusures ; il est gradué au 1/100 de millimètres.

Remarqué également un calibre au 1/20 de millimètre destiné à remplacer l'ancienne filière anglaise de nos pères, et qui aidera efficacement à la décimalisation des mesures en horlogerie.

La maison Picard, dont le catalogue est universellement connu, vient d'en faire paraître la 27^e édition contenant 800 pages et 8.000 illustrations, elle y adjoint un tarif de fournitures interchangeables des principaux calibres en usage qui est appelé à rendre les plus grands services au monde horloger. — Médaille d'or.

SAUSER JAEGGI et C^{ie}, Soleure (Suisse).

Fabrique de vis, décolletages, découpages, pièces détachées pour tous genres de métiers ; expose des fournitures d'horlogerie et particulièrement de la visserie fort bien exécutée avec précision et une entière régularité. — Médaille d'or.

IV. — HORLOGERIE DE GROS VOLUME

OTTO CARRY, pendules, Paris (France).

Maison fondée en 1889. Les pendules exposées sont toutes d'une facture soignée, dignes de la réputation de la fabrique parisienne. A signaler un type de mouvement dit « progrès » à sonnerie indomptable et à barillet indépendant, d'une adaptation facile et d'une construction des plus robustes. — Médaille d'or.

CHATEAU frères (anciennement COLIN et WAGNER) Paris (France).

Maison fondée en 1790. Cette maison, dont la réputation est universelle, paraît toujours en progrès, mais c'est avec regret que nous devons constater qu'elle a fait à Liège une Exposition fort

restreinte, alors qu'elle devait à sa réputation une installation plus importante et plus complète.

A côté des pendules, des contrôleurs de ronde, d'avertisseurs qu'il nous a été donné d'apprécier, nous aurions voulu voir quelques spécimens des nombreux et si parfaits appareils qu'elle livre journellement pour les besoins du monde scientifique. — Rappel de Grand prix.

A. et J. FOURDIN, horlogerie monumentale, Malignes (Belgique).

Maison fondée en 1898. Cette maison, qui est seule en Belgique pour la fabrication des horloges de clocher, expose un type normal de ce genre de mécanisme, qui dénote un réel souci de bienfacture. — Médaille d'argent.

J. TOLLEBECK et C^{ie}, Lombeck (Belgique).

Cette nouvelle fabrique a une Exposition encore bien incomplète, en raison même de son installation récente, et elle ne se signale par rien de particulier. — Médaille d'argent.

V. — OBSERVATOIRES.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE BESANÇON. — Astronomique, chonométrique, météorologique.

La vitrine de cet établissement contient tous les documents le concernant : règlements généraux, renseignements chnométriques, concours annuels, spécimens de bulletins, statistiques.

En projet dès l'année 1877, n'a reçu sa pleine exécution qu'en 1883-85.

Ses constructions, au nombre de dix, sont distribuées sur une superficie de 7 hectares 1/5 au sommet d'un plateau distant de 4 kil. de la ville et situé à 306 mètres d'altitude, entouré d'un superbe horizon.

Grâce au concours généreux de l'État, de la ville et du département, il est pourvu de nombreux instruments des plus perfectionnés, installés dans les meilleures conditions de stabilité. Parmi les principaux nous pouvons citer : la grande lunette méridienne,

le grand équatorial, l'altazimut, le chronographe imprimeur, construits par M. Paul Gautier, l'habile spécialiste de Paris;

De nombreuses pendules de la plus haute précision, dues également à deux artistes distingués, MM. Fénon, directeur de l'Ecole d'horlogerie de Besançon, et Leroy, horloger de la Marine;

Des enregistreurs en nombre et variés pour le magnétisme, la météorologie et la chronométrie;

Un sismographe.

Les services ont fonctionné d'une façon régulière et continue depuis 1885 et n'ont fait que se développer et recevoir de nombreux perfectionnements.

Services chronométriques. — Le service chronométrique, le plus important et sur lequel se concentrent toute l'activité et tous les efforts de l'Observatoire a déjà porté d'excellents fruits.

Il a développé rapidement la chronométrie et le réglage de précision à Besançon. Il y a fait naître des éléments jusqu'alors complètement ignorés. Il a donné à la grande fabrique bisontine les moyens de connaître sa force et, avec ses concours, il a contribué largement à établir sa bonne renommée.

Voici les résultats obtenus jusqu'au 1^{er} juin 1905 : 9.730 chronomètres déposés, savoir :

22 chronomètres de marine ;

1.925	—	de poche en 1 ^{re} classe d'épreuves ;
1.054	—	— 2 ^{me} —
6.627	—	— 3 ^{me} —
14	—	— pour les épreuves additionnelles.
88	—	— pour la désaimantation.

Bulletins délivrés : 6.548, dont :

14 pour chronomètres de marine ;

1.297	—	de poche 1 ^{re} classe d'épreuves ;
628	—	— 2 ^{me} —
4.605	—	— 3 ^{me} —
3	—	— pour épreuves additionnelles.

Dix-sept concours annuels ouverts entre fabricants de Besançon ont permis de distribuer les récompenses suivantes :

43 premiers prix avec médaille d'or ;

91 deuxièmes prix avec médaille d'argent ;
192 troisièmes prix avec médaille de bronze ;
367 mentions ;
21 prix de série, médaille de vermeil ;
3 diplômes de régleur.

Un concours national ouvert en 1905 a donné comme résultats :

127 dépôts avec 55 récompenses, savoir :

13 premiers prix ;
16 deuxièmes prix ;
14 troisièmes prix ;
12 mentions ;
5 prix de série.

Ces données démontrent suffisamment la marche ascendante que la fabrique bisontine, soutenue par son observatoire, poursuit sans cesse vers la précision et le progrès.

Il est juste de rendre ici un hommage tout particulier au savant éminent qui dirige aujourd'hui cet établissement modèle. C'est grâce, en effet, au dévouement et à la science de M. le docteur Lebeuf, professeur à l'Université (Faculté des Sciences), directeur de l'Observatoire, que Besançon peut s'enorgueillir de posséder cette organisation sans égale.

M. Lebeuf est vaillamment secondé par un personnel chronométrique d'élite, auquel le Jury a cru devoir accorder la plus haute récompense pour les collaborateurs, la médaille d'or. —

Rappel de Grand prix.





ANNEXES

RÉCOMPENSES AUX COLLABORATEURS

Médailles d'or

PERSONNEL CHRONOMÉTRIQUE de l'Observatoire national de Besançon (France).

MAILLARD SALINS. — Leroy et C^{ie}, Besançon (France).

SAINT-ESPRIT. — Société Générale des monteurs de boîtes d'or, Besançon (France).

Médailles d'argent

SOMERS. — A. Adam, Bruxelles (Belgique).

ADAM, A. — *Id.*, Bruxelles (Belgique).

GILLON. — L. Leroy et C^{ie}, Paris (France).

LEROY, Léon. — *Id.*, Paris (France)

LAMBERT, H. — Paul Lévy, Besançon (France).

GREFFOZ. — Jean Rannaz fils, Cluses (France).

GREFFOZ, Auguste. — *Id.*, Cluses (France).

RICHARD, Emile. — *Id.*, Cluses (France).

HUGUENIN, Jules. — Etablissements Brisebard, Besançon (France).

ARNOUX, E. — Chateau, Paris (France).

EYMANN, E. — Courvoisier frères, Chaux-de-Fonds (Suisse).

PERRENOUD-JACOT. Al. — A. Barbezat-Baillod, Chaux-de-Fonds (Suisse).

- MATTHEY, Marc. — G. Ducommun, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 WYS, Joseph. — Schild frères, Granges (Suisse).
 STENDLER, Emile. — Girard Perregaux et C^{ie}, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 PORRET, Ed. — Huguenin frères, Le Locle (Suisse).

Médailles de bronze.

- BECKERS. — A. Adam, Bruxelles (Belgique).
 MORRELET. — Albert Brandt et Hofmann, Bienne (Suisse).
 VAUCHER, Léon. — Müller Vaucher, Bienne (Suisse).
 BAUMGARTNER, L. — Brandt et Hofmann, Bienne (Suisse).
 FASSNACHT, E. — *Id.*, Bienne (Suisse).
 KUNS, Fritz. — Courvoisier frères, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 GIRARD, F. — Courvoisier frères, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 CALAME, Florian. — Courvoisier frères, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 FAVRE, Georges. — Girard Perregaux C^{ie}, Chaux - de - Fonds (Suisse).
 MATILE, Paul. — Girard Perregaux et C^{ie}, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 PELLATON-BAILLOD. — G. Barbezat-Baillod, Le Locle (Suisse).
 PELLATON-STUDLER. — G. Barbezat-Baillod, Le Locle (Suisse).
 HUGUENIN, Pierre. — G. Barbezat-Baillod, Le Locle (Suisse).
 BICHSEL, Jean. — Schild frères, Granges (Suisse).
 LUDI, Fritz. — Schild frères, Granges (Suisse).
 KUNZ, Fritz. — Schild frères, Granges (Suisse).
 GRUET, Léon. — L. Leroy et C^{ie}, Besançon (France).
 FERREOL-VICHOT. — Paul Lévy, Besançon (France).
 ROYER. — Paul Lévy, Besançon (France).

MÉDAILLES DE COLLABORATEURS DÉCERNÉES PAR LE JURY SUPÉRIEUR

Médaille d'argent

- CLAUDE, A. — Auricoste, J., Paris (France).
 PLENIX, M. — Auricoste, J., Paris (France).
 WEBER, E. — Carry-O., Paris (France).

Médailles de bronze

ARNEUX, F. — Chateau, E., Paris (France).
 BAILLY, E. — Carry, O., Paris (France).
 CHARLIER, E. — Auricoste, Paris (France).
 BITESHEIM, Ed. — L. A. I. Ditesheim, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 DUCHESNE, Ch. — Auricoste J., Paris (France).
 FAVRE, W. — Electa, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 FRÉCHON, Madeleine. — S. Hébert, Dieppe (France).
 GEHRT, G. — Carry O., Paris (France).
 HUGUENIN E. — L. A. I. Ditesheim, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 LECHEVALLIER, L. — S. Hébert, Dieppe (France).
 MATHEY, Ed. — Silvent ainé, Besançon (France).
 ROTHEN. — Lipmann frères, Besançon (France).
 SANDOZ, H. — Favre-Henrich, Besançon (France).
 TAVERNIUS, H. — Auricoste, Paris (France).
 THIEBAUD, L. — Maurice Woog, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 TACHANZ, Th. — L. A. I. Ditesheim, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 WICKY. — Lipmann frères, Besançon (France).

FABRICANTS INSCRITS N'AYANT PAS EXPOSÉ

BREGUET frères, machines-outils, Le Locle (Suisse).
 CALLAERT, J., montres, Bruxelles (Belgique).
 MANUFACTURE de montres, Bévillard (Suisse).
 KUNG-CHAMPOD et C^{ie}, montres, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 MEYER-GRABER C., montres, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 MEYER, Georges, montres, Chaux-de-Fonds (Suisse).
 PERRET-DAVID fils, montres, Neuchâtel (Suisse).
 MOUTIER WATCH C^{ie}, montres, Moutier (Suisse).





CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'HORLOGERIE ÉLECTRIQUE

S'il est vrai que l'industrie horlogère de gros volume se soit, jusqu'ici, presque totalement désintéressée des applications électriques, il n'est pas moins certain, pour tous ceux qui sont quelque peu versés dans la pratique de ces applications, que dans un avenir très prochain la majeure partie, pour ne pas dire la totalité des mécanismes d'horlogerie autres que ceux destinés à être mis en poche, comptera dans l'une des trois Classes que comporte l'horlogerie électrique.

Ces classifications n'étant pas encore bien connues nous croyons utile de les rappeler :

a) Dans la première classe rentrent les horloges ou pendules à remontage automatique, lesquelles comportent comme les horloges ou pendules ordinaires un poids ou ressort moteur, un rouage et un échappement quelconque. Toutefois le rouage est presque toujours réduit à sa plus simple expression en raison de ce que le remontage du poids ou ressort moteur se fait à des intervalles de temps très courts, par exemple toutes les heures ou même toutes les minutes. Avec un tel mécanisme on réalise donc :

- 1^o Une économie de rouage ;
- 2^o La suppression de tout ébranlement des organes régulateurs, ébranlement que l'on ne peut éviter lorsqu'on remonte une horloge dont le poids ou ressort moteur exige un effort de plusieurs kilogrammes ;
- 3^o La conservation du mouvement dans un parfait état de propreté puisqu'on n'a pas à ouvrir, pour le remonter, la boîte ou cage où il est enfermé ;

4^o Une grande constance dans la force tangentielle de la roue d'échappement.

b) La deuxième classe comprend les horloges ou pendules munies d'un échappement qui transmet le mouvement du balancier au rouage des aiguilles au lieu que le mouvement soit communiqué du rouage au balancier comme cela a lieu ordinairement. Par rapport au rouage on peut donc dire que le balancier joue en même temps que son rôle de régulateur le rôle de moteur. Quant à la force qui entretient le mouvement du balancier, elle est électro-magnétique.

Dans certains types de pendules l'action électro-magnétique agit directement sur le balancier, ce sont les pendules à *réaction directe*; dans d'autres, l'action électro-magnétique a pour mission ou d'armer un ressort ou bien de soulever une masse qui, en se désarmant ou en tombant communiquent une impulsion au balancier, ce sont les pendules à *réaction indirecte*.

c) A la troisième classe appartiennent toutes les horloges susceptibles d'être utilisées dans un système de synchronisation de l'heure.

On distingue :

1^o Les **horloges mères** qui sont des horloges quelconques bien réglées, munies de dispositifs électriques émettant automatiquement, toutes les secondes, demi-minutes ou minutes, des courants électriques sous toutes les formes ;

2^o Les **récepteurs horaires**, qui sont des horloges d'une très grande robustesse, ne comportant qu'une simple minuterie qu'actionne, par l'intermédiaire de leviers appropriés, un électro excité par les courants émis par l'horloge mère. Les formes des électros et particulièrement des leviers de transmission peuvent varier à l'infini ;

3^o Les **horloges à échappement électrique**, dans lesquelles l'échappement mécanique a été remplacé par un échappement électrique branché comme un simple récepteur horaire sur un circuit de distribution de l'heure ; de telles horloges sont donc obligées de fonctionner en synchronisme avec l'horloge mère qui les actionne ;

4^e Les **horloges à remise à l'heure** et celles dites à synchronisation.

On pourrait encore ajouter les chronographes électriques au moyen desquels on peut très facilement apprécier un centième de seconde, et tous les appareils accessoires qui servent à la distribution et à la réception des ondes hertziennes. Chacun sait en effet, que l'on peut faire fonctionner des récepteurs horaires par la méthode de la télégraphie sans fil.

ECOLE NATIONALE D'HORLOGERIE DE CLUSES. — La plupart des applications de l'électricité à l'horlogerie que nous venons d'énumérer figuraient à l'Exposition de Liège dans la vitrine de l'École de Cluses, les modèles non exposés qui existent au musée de cette école étaient représentés par des photographies et les plans qui ont servi à les faire exécuter.

Tous les appareils qu'il nous a été donné de voir présentent un caractère de nouveauté absolument indiscutable. En particulier, nous citerons divers modèles de pendules à remontage automatique par de minuscules moteurs magnéto ou dynamo, n'exigeant qu'une différence de potentiel de un volt et une intensité de 0,4 ampère. L'énergie dépensée par un régulateur et par jour ne dépasse pas 0 watt-heure 25.

Le remarquable rendement obtenu avec ces moteurs dont la bobine est du type Gramme de 3 centimètres de diamètre, est dû à la réduction au strict minimum de toutes les résistances passives provenant surtout de l'action des balais sur les collecteurs, résistances qui absorbent, quand il s'agit de moteurs de force aussi minime, une notable proportion de la puissance motrice.

Les essais faits depuis plus de dix ans à l'École de Cluses, sous la direction de son éminent directeur actuel, M. Poncet, ont permis d'apprécier tous les systèmes possibles de collecteurs et de balais pour petits moteurs. On a finalement adopté un dispositif, qui permet de substituer aux frottements de glissement des balais sur le collecteur, des frottements de roulement et qui, soigneusement étudiés jusque dans leurs moindres détails, donnent de merveilleux résultats.

Dans le nombre des régulateurs pourvus de ce système de remontage par moteur, il convient de mentionner une pendule tableau munie d'un balancier rectiligne à compensateur bi-métallique (laiton-zinc) d'une exécution impeccable.

Cette pendule, qui est à poids, se prête à des combinaisons des plus intéressantes.

Citons encore un autre type de pendule à remontage automatique par courant de lumière et qui a été établi pour pouvoir être branché directement sur un réseau de 120 volts. Comme la précédente, cette pendule peut se remonter à la main, dans le cas de suppression momentanée de la distribution d'énergie électrique.

N'est-ce pas la solution et toute la solution de la distribution de l'heure à domicile par n'importe quelle station centrale d'électricité, éclairage ou force : ce rêve est réalité !!

Inutile de dire que dans la construction des divers contacts électriques utilisés dans tous ces appareils, on a soigneusement tenu compte tant de la surface et de la pression des contacts que des moyens de préservation contre l'extra-courant, ce grand ennemi de l'horlogerie électrique.

Nous aurions encore beaucoup à dire concernant les horloges et les appareils exposés par cette École, nous nous contenterons de mettre en vedette certains appareils accessoires tels que tubes de Branly, décohéreurs, etc... ayant servi à des essais de distribution de l'heure sans fil dans la région de Cluses.

Une fois encore c'est un Grand prix qui a été décerné à cette École. Il est d'autant mieux mérité qu'à son Exposition d'horlogerie classique, fort remarquable du reste, elle avait joint cette fois les appareils si intéressants que nous venons de décrire et qui démontrent clairement tout le parti que l'on peut tirer de ce merveilleux agent qu'est l'électricité. Il est à souhaiter que cet enseignement ne soit pas perdu, et nous rendons simplement justice au directeur actuel de l'École, M. Charles Poncet, précédemment professeur de mécanique et d'électricité dans l'établissement, en lui attribuant tout le mérite des créations remarquables qu'il nous a été donné d'admirer.

Nous souhaitons que bientôt l'Industrie de la grosse horlogerie se lance résolument dans la voie qu'il a si puissamment contribué à lui tracer.





CONCLUSIONS

Nous avons donné notre appréciation sur les produits d'un grand nombre de maisons, nous avons examiné d'un coup d'œil d'ensemble ce qu'est l'industrie horlogère particulièrement dans les deux principaux pays producteurs en Europe, nous avons vu quels sont les procédés employés, quels sont les moyens d'action dont disposent les travailleurs, il convient maintenant de tirer quelques conclusions de toute cette étude.

Après avoir déploré le nombre restreint des exposants, ce qui ne nous a pas permis de comparer dans leur ensemble les diverses fabrications, nous avons constaté le cachet éminemment français de l'Exposition de Besançon, la valeur artistique de toutes les décos, le fini des mécanismes, ainsi que les beaux résultats obtenus dans les réglages des pièces de précision.

Par contre, nous avons trouvé en Suisse une organisation plus moderne, de l'horlogerie plus industrielle, partant plus active et de production plus intense, facteur plus grand de la richesse nationale. Et c'est là que le côté enseignement technique et le côté commercial de notre industrie méritent d'être étudiés de près.

La protection industrielle ne réside pas seulement dans la nature des tarifs douaniers. D'une part, en France, nous trouvons un commerce d'exportation mal outillé, une armée de fonctionnaires qui ne remplissent pas envers l'industrie le rôle efficace que l'on est en droit d'attendre d'eux. La Suisse est supérieurement renseignée par ses agents, tandis qu'en France ces

derniers ne mettent pas toujours beaucoup d'empressement à seconder les industriels. Les fabricants eux-mêmes ne se pénètrent pas assez des exigences du commerce d'exportation, ils ont une tendance à offrir uniquement leurs modèles au lieu de s'attacher à produire ceux demandés par la clientèle, de quelque contrée qu'elle soit.

A ce sujet, il faut avouer que le Français ne se déplace pas assez, n'engage pas ses capitaux avec assez de hardiesse, attend la clientèle au lieu d'aller la solliciter. Il lui faudrait établir des comptoirs, s'expatrier plus volontiers, mais surtout modifier l'instruction de la jeunesse qui se destine au commerce, comme aussi organiser sur des bases nouvelles, et outiller largement les écoles professionnelles.

La France, sur ce dernier point, s'est laissée considérablement distancer ; malgré de vigoureux efforts personnels de tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'intéressent aux progrès de l'enseignement professionnel horloger, malgré le dévouement sans bornes des maîtres, le budget spécial des écoles françaises n'est pas suffisamment doté ; ces écoles manquent de tout et les ardeurs les plus louables se buttent à des impossibilités matérielles.

C'est parce que la Suisse a multiplié ses écoles professionnelles d'horlogerie, que les outillages et les moyens de production y sont toujours les plus modernes et les plus perfectionnés, qu'ils y sont renouvelés au fur et à mesure des progrès, que l'école est dans chaque localité, *le musée aux collections vivantes* où chacun va puiser les renseignements qui lui sont nécessaires, qu'elle est aujourd'hui puissamment organisée et qu'elle accapare presque en entier le commerce d'horlogerie d'exportation.

En résumé, et quoi qu'il en soit, les progrès accomplis au cours de ces dernières années sont réels et palpables, et les quelques réflexions critiques que nous nous sommes permises affirment notre désir de voir la prospérité de notre art toujours croissante, et c'est pour nous une tâche particulièrement agréable de rendre un juste hommage au labeur, à la persévérance de nos artistes, et d'applaudir à leur succès.



TABLE DES MATIÈRES

CLASSE 95

JOAILLERIE ET BIJOUTERIE

Jury	5
Classes 94, 95, 96, composition du Jury.	7
Considérations générales	13
Description des Expositions.	19
Allemagne	19
Autriche-Hongrie	20
Belgique	23
Bulgarie	35
Chine	36
Espagne	36
États-Unis	37
France	38
Italie.	58
Grand-Duché de Luxembourg.	61
Norvège	61
Perse	62
Russie	62
Japon	63
Récapitulation des récompenses.	65
Commerce de la Belgique.	66

CLASSE 96

HORLOGERIE

Composition du Jury	71
Considérations générales	73
Classification et récompenses	77
Description des Expositions	79
Hors concours	79
Exposants	83
I. Petite horlogerie, montres, pendules, chronomètres	83
II. Boîtes et décos	91
III. Fournitures d'horlogerie et divers outillages	93
IV. Horlogerie de gros volume	94
V. Observatoires	95
Annexes	98
Récompenses aux collaborateurs	98
Médailles de collaborateurs décernées par le Jury supérieur	99
Fabricants inscrits n'ayant pas exposé	100
Considérations générales sur l'horlogerie électrique	101
Conclusions	105

